



F O R T U N A
S I L V E R M I N E S I N C .

NOTICE ANNUELLE

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

EN DATE DU : 24 mars 2016

SIÈGE SOCIAL :

Suite 650, 200 Burrard Street
Vancouver (C.-B.) V6C 3L6 Canada
Tél. : 604-484-4085
Télec. : 604-484-4029

BUREAU DE DIRECTION :

Piso 5, Av. Jorge Chávez #154
Miraflores, Lima, Pérou
Tél. : 511-616-6060, poste 2

TABLE DES MATIÈRES

NOTES PRÉLIMINAIRES	1
Mise en garde – Énoncés prospectifs	1
Mise en garde à l'intention des investisseurs américains	2
Documents intégrés par renvoi	4
Date de l'information	4
Monnaie	4
STRUCTURE D'ENTREPRISE	4
Nom, adresse et constitution	4
Relations intersociétés	5
DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DE L'ACTIVITÉ	5
Historique de l'entreprise sur les trois derniers exercices et événements récents	5
DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ	11
Généralités	11
Facteurs de risque	12
Terrains miniers importants	18
Mine Caylloma, Pérou	18
Mine San Jose, Mexique	20
DIVIDENDES	24
DESCRIPTION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL	24
MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES	24
Cours et volume des opérations	24
ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION	25
Nom, poste et propriété d'actions	25
Interdiction d'opérations ou faillites	26
Amendes ou sanctions	27
Conflits d'intérêts	27
COMITÉ D'AUDIT	27
LITIGES EN COURS	29
AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES	29
CONTRATS IMPORTANTS	29
INTÉRÊTS DES EXPERTS	29
Noms des experts	29
Intérêts des experts	29
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	29
Règles du comité d'audit	Annexe A

NOTES PRÉLIMINAIRES

Mise en garde – Énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans la présente notice annuelle (la « notice annuelle ») et dans les documents intégrés par renvoi dans celle-ci constituent des énoncés prospectifs au sens de la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et de l'article 21E de la loi des États-Unis intitulée *Securities Exchange Act of 1934*, en sa version modifiée, et de l'information prospective au sens de la législation en valeurs mobilières canadienne applicable (collectivement, les « énoncés prospectifs »). Tous les énoncés inclus aux présentes, à l'exception de ceux concernant des faits historiques, sont des énoncés prospectifs et sont assujettis à divers risques et diverses incertitudes, connus et inconnus, qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont reflétés dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs dans la présente notice annuelle comprennent notamment des énoncés concernant ce qui suit :

- les « réserves » et les « ressources » minérales puisqu'elles comportent l'évaluation implicite, fondée sur des estimations et des hypothèses voulant que les réserves et les ressources décrites existent selon les quantités prévues ou estimées et peuvent être produites de façon rentable à l'avenir;
- le moment de l'achèvement des activités de construction sur les terrains de la Société et leur achèvement conformément au budget;
- les taux de production des terrains de la Société;
- les estimations des coûts décaissés;
- le moment de la livraison des matériaux et de l'équipement pour les terrains de la Société;
- la suffisance de la position de trésorerie de la Société et sa capacité à réunir des capitaux propres ou à avoir accès à des facilités d'emprunt;
- les principaux investissements estimatifs et le traitement prévus de la Société pour le développement des mines, l'agrandissement des usines, l'installation de filtrage, le projet des aires de stockage de « résidus secs » et l'exploration aux abords de sites existants sur le terrain de San Jose en 2016;
- les principaux investissements estimatifs et le traitement prévus de la Société pour le développement des mines, l'optimisation des usines et l'exploration aux abords de sites existants sur le terrain Caylloma en 2016;
- les échéances des obligations financières, des location-financements et des autres engagements contractuels de la Société;
- les dates d'expiration des lettres de garantie bancaires;
- les coûts estimatifs des fermetures de mines;
- l'attente de la direction selon laquelle les enquêtes, réclamations et procédures judiciaires et les procédures en matière de main-d'œuvre et de fiscalité dans le cours normal des activités n'auront pas d'incidence importante sur les résultats d'exploitation ou sur la situation financière de la Société;

Ces énoncés peuvent souvent, mais pas toujours, être repérés par l'emploi de mots tels que « prévoir », « croire », « planifier », « estimer », « s'attendre à », « prévisions », « cibles », « possible », « stratégie », « potentiel », « à l'intention de », « avancement », « but », « objectif », « projets », « budget », « calcul » ou d'énoncés selon lesquels les événements « surviendront », « pourraient survenir » ou « devraient survenir » ou être atteints ou des expressions similaires, notamment des variantes négatives de ceux-ci.

Les énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs, connus et inconnus, qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société diffèrent sensiblement des résultats, du rendement ou des réalisations exprimés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs. Ces facteurs et incertitudes comprennent notamment les suivants :

- l'incertitude à l'égard des estimations relatives aux ressources et aux réserves minérales;
- les risques associés à l'exploration minérale et au développement de projets;
- les risques opérationnels liés à l'exploitation des mines et au traitement des minerais;
- l'incertitude liée aux frais de traitement du concentré et aux coûts de transport;
- l'incertitude liée aux coûts en capital et aux frais d'exploitation, aux calendriers de production et aux rendements économiques;
- les incertitudes liées à la conjoncture économique;
- la concurrence;
- la dépendance importante à l'égard des mines Caylloma et San Jose pour ce qui est des produits des activités ordinaires;

- les risques liés à l'intégration des entreprises et des actifs acquis par la Société;
- les poursuites potentielles;
- les modifications de la législation, de l'imposition, des contrôles, de la réglementation de la part de gouvernements nationaux et locaux et des faits nouveaux politiques ou économiques dans les pays où la Société fait ou pourrait faire affaire;
- les fluctuations des cours des métaux;
- les risques associés à la conclusion de contrats à livrer et de contrats d'option sur marchandises pour la production de métaux de base;
- les questions environnementales, notamment les réclamations en responsabilité potentielles;
- la dépendance à l'égard du personnel clé;
- les conflits d'intérêts éventuels mettant en cause des administrateurs et des dirigeants de la Société;
- les questions touchant les titres de propriété;
- la dilution provenant de financements par capitaux propres supplémentaires;
- l'incertitude à l'égard des versements de dividendes futurs;
- les fluctuations des taux de change;
- la suffisance de la couverture d'assurance;
- la suffisance des sommes consacrées à la réhabilitation des terrains;
- l'incertitude liée à l'exécution de jugements américains prononcés envers la Société;

ainsi que les facteurs mentionnés à la rubrique « Facteurs de risque » de la présente notice annuelle.

Les énoncés prospectifs contenus dans la présente notice annuelle sont fondés sur les hypothèses, croyances, attentes et opinions de la direction, notamment en ce qui a trait à ce qui suit :

- le fait que toutes les approbations contractuelles de tiers, réglementaires et gouvernementales requises seront obtenues en vue de l'exploration, du développement, de la construction et de la production de ses terrains;
- le fait qu'il n'y ait pas d'interruptions importantes touchant l'exploitation, que ce soit en ce qui a trait à la main-d'œuvre, à l'approvisionnement, à l'énergie, aux dommages à l'équipement ou à d'autres questions;
- le fait que l'obtention de permis, la construction, le développement et l'agrandissement aillent de l'avant conformément aux attentes actuelles de la Société;
- le fait que les tendances prévues et les hypothèses spécifiques à l'égard des cours des métaux et des taux de change se réalisent;
- le fait que les prix du carburant, de l'électricité, des pièces et de l'équipement et des autres fournitures clés et leur disponibilité demeurent aux niveaux actuels;
- le fait que les prévisions en matière de production correspondent aux attentes;
- l'exactitude des estimations actuelles de la Société en matière de ressources et de réserves minérales.

Bien que la Société ait cherché à repérer les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les mesures, les événements ou les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont décrits dans les énoncés prospectifs, il pourrait y avoir d'autres facteurs qui feraient en sorte que les mesures, les événements ou les résultats ne se réalisent pas tels qu'ils sont prévus, estimés ou souhaités. Les présents énoncés prospectifs sont faits à la date de la présente notice annuelle. Il n'est pas certain que les énoncés prospectifs se révéleront exacts, puisque les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux qui sont prévus dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs sont avisés de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Sauf comme pourrait l'exiger la loi, la Société n'assume aucunement l'obligation de réviser ou de mettre à jour les présents énoncés prospectifs après la date du présent document ou de les réviser afin qu'ils reflètent la survenance d'événements imprévus futurs.

MISE EN GARDE À L'INTENTION DES INVESTISSEURS AMÉRICAINS

La Société est un « *foreign private issuer* » canadien (émetteur privé étranger) au sens de la *Rule 3b-4* prise en vertu de la loi des États-Unis intitulée *Securities Exchange Act of 1934*, en sa version modifiée (la « Loi de 1934 »), qui est autorisée à préparer les renseignements techniques contenus aux présentes conformément aux exigences des lois en valeurs mobilières en vigueur au Canada, lesquelles diffèrent des exigences prévues par les lois en valeurs mobilières des États-Unis. Les expressions « ressources minérales », « ressources mesurées », « ressources indiquées » et « ressources présumées » utilisées dans les documents d'information de la Société sont des expressions du domaine minier canadien qui sont définies conformément au *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* (le « Règlement 43-101 ») aux termes des lignes directrices énoncées dans les *Best*

Practice Guidelines for the Estimation of Mineral Resources and Mineral Reserves de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (l'« ICM ») (les « normes de l'ICM ») adoptées par le conseil de l'ICM le 23 novembre 2003. Ces expressions ne sont cependant pas reconnues par l'*Industry Guide 7* de la SEC, et leur utilisation dans les rapports et les déclarations d'enregistrement déposés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la « SEC ») n'est pas normalement autorisée. Plus précisément, le terme « ressources » ne correspond pas au terme « réserves ». Aux termes des normes américaines, une minéralisation ne peut être classée à titre de « réserves » à moins qu'il n'ait été établi que la minéralisation pourrait être produite ou extraite économiquement et légalement au moment où l'établissement des réserves est fait.

Les investisseurs sont avisés de ne pas tenir pour acquis qu'une partie ou que la totalité des gîtes minéraux dans ces catégories seront un jour convertis en réserves. Les « ressources minérales présumées » s'accompagnent d'une grande incertitude quant à leur existence, et à une grande incertitude quant à leur faisabilité économique et légale. On ne saurait supposer que la totalité ou qu'une partie des ressources minérales présumées seront éventuellement classées dans une catégorie supérieure. Aux termes des règles canadiennes, les ressources minérales présumées estimatives ne peuvent servir de fondement aux études de faisabilité ou de préfaisabilité, sauf en de rares cas. Les investisseurs sont avisés de ne pas présumer que la totalité ou qu'une partie des ressources minérales présumées existent ou peuvent être extraites de façon économique ou légale. La communication des « onces contenues » dans une ressource est autorisée aux termes de la réglementation canadienne; toutefois, la SEC permet habituellement aux émetteurs de communiquer uniquement la minéralisation qui ne constitue pas des « réserves » selon les normes de l'*Industry Guide 7* de la SEC en tant que tonnage et teneur en place sans référence aux mesures d'unités. Les exigences du Règlement 43-101 concernant l'identification des « réserves » diffèrent également de celles de la SEC.

Par conséquent, l'information contenue dans la présente notice annuelle contenant des descriptions des gîtes minéraux de la Société pourrait ne pas être comparable à une information similaire rendue publique par les sociétés des États-Unis assujetties aux exigences de déclaration et de rapports aux termes des lois américaines fédérales sur les valeurs mobilières et des règles et règlements pris aux termes de celles-ci.

Documents intégrés par renvoi

L'information fournie dans la présente notice annuelle est complétée par l'information contenue dans les documents énumérés ci-dessous, qui sont intégrés par renvoi dans la présente notice annuelle. Ces documents doivent être lus conjointement à la notice annuelle afin de révéler de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif à Fortuna Silver Mines Inc. (appelée aux présentes la « Société » ou « Fortuna »). Les documents énumérés ci-après ne sont pas inclus dans le présent document ni joints à celui-ci. Il est possible de consulter les documents sur SEDAR au www.sedar.com, sous le profil de la Société, Fortuna Silver Mines Inc. :

Document	Date d'effet / période close	Date du dépôt sur le site Web de SEDAR	Catégorie de documents sur le site Web de SEDAR
Circulaire de sollicitation de procurations	4 mai 2015	12 mai 2015	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction – version anglaise
Rapport technique, terrain de Caylloma, Pérou	22 mars 2013	26 mars et 15 avril 2013	Rapport(s) technique(s)
Rapport technique, terrain de San Jose, Mexique	22 novembre 2013	29 novembre 2013	Rapport (s) technique(s)

Date de l'information

La présente notice annuelle est datée du 24 mars 2016. Sauf indication contraire, l'information contenue aux présentes est à jour à la fin du dernier exercice de la Société, soit le 31 décembre 2015.

Monnaie

Sauf indication contraire, toutes les mentions de « \$ » dans la présente notice annuelle renvoient au dollar américain.

STRUCTURE D'ENTREPRISE

Nom, adresse et constitution

La Société a été constituée le 4 septembre 1990 en vertu de la loi de la Colombie-Britannique intitulée *Company Act* sous la dénomination de Jopec Resources Ltd. et, a été ultérieurement prorogée sous le régime de la loi de la Colombie-Britannique intitulée *Business Corporations Act*. Le 3 février 1999, la Société a pris la dénomination de Fortuna Ventures Inc. et, le 28 juin 2005, celle de Fortuna Silver Mines Inc.

Le bureau de direction de la Société est situé au Piso 5, Av. Jorge Chávez #154, Miraflores, Lima, Pérou. Le siège social et bureau principal de la Société est situé au 200 Burrard Street, Suite 650, Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3L6.

Relations intersociétés

En 2014, le coût décaissé par tonne de minerai traité à la mine San Jose a été de 62,99 \$/t, soit une baisse de 12 % par rapport au coût de l'année précédente en raison principalement de la hausse de la capacité, de la dévaluation de 4 % du peso et de la baisse des frais d'exploitation liés au maintien et à la préparation. Ce coût décaissé est inférieur au coût de 67,10 \$/t des indications annuelles. En 2014, le coût de maintien décaissé tout compris par once d'argent payable, net des crédits liés aux sous-produits, a été de 12,07 \$, soit un coût inférieur par rapport au coût de 14,43 \$ des indications annuelles.

En 2014, les dépenses en immobilisations engagées à la mine San Jose se sont chiffrées à 29,0 M\$ et correspondent aux prévisions. Les principaux projets de dépenses en immobilisations pour 2014 comprenaient les montants de 12,3 M\$ pour l'agrandissement de la digue à stériles et du système d'évaporation, de 6,0 M\$ pour l'exploration aux abords de sites existants et de 4,8 M\$ pour le développement de la mine.

En 2015, la Société a produit 4,9 millions d'onces d'argent et 38 526 onces d'or à la mine San Jose, soit une hausse de 12 % et de 15 %, respectivement, par rapport à la production de 2014. Cette hausse de la production de métal est le résultat d'une hausse de 6 % de la capacité, d'une teneur du minerai traité supérieure en argent et en or de 4 % et de 6 %, respectivement, et d'une augmentation de 2 % du taux de récupération métallurgique de l'argent et de l'or. La moyenne annuelle de teneur du minerai traité pour l'argent et l'or a été 234 g/t et 1,83 g/t, soit 9 % et 10 % supérieurs aux prévisions.

En 2015, le coût décaissé par tonne de minerai traité à la mine San Jose a été de 58,83 \$/t, soit une baisse de 7 % par rapport au coût de l'année précédente et un coût de 6 % inférieur au montant de 62,70 \$/t des indications annuelles. La dévaluation du peso mexicain au cours de l'année a eu un effet positif en réduisant de 4,43 \$/t sur les coûts. Sans l'effet de cette dévaluation, le coût décaissé a augmenté de 1 % par rapport à 2014. En 2015, le coût de maintien décaissé tout compris par once d'argent payable, net des crédits liés aux sous-produits, a été de 12,86 \$, soit 21 % inférieur au coût de 16,27 \$ l'once des indications annuelles, en raison des coûts unitaires inférieurs et de la diminution des dépenses en immobilisations liées à l'investissement de maintien.

En 2016, la Société prévoit traiter 875 000 tonnes de minerai à la mine San Jose, soit une moyenne de 230 g/t d'argent et de 1,65 g/t d'or. Le budget de 2016 prévoit des dépenses en immobilisations de 46 M\$. Les principaux investissements prévus par ce montant comprennent 21,9 M\$ pour une augmentation de la capacité de traitement de l'usine de 3 000 t/j, 4,5 M\$ pour les aires de stockage de résidus secs (dont 1,0 M\$ lié à l'agrandissement de la capacité de traitement de l'usine), 7,0 M\$ pour le développement de la mine et 8,2 M\$ pour l'exploration aux abords de sites existants.

Le budget de 2016 pour le programme d'exploration aux abords de sites existants à la mine San Jose comprend 22 000 mètres de forage au diamant et l'aménagement d'une galerie d'exploration souterraine de 1 500 mètres qui permettra d'accéder plus facilement au prolongement nord du système filonien Trinidad Nord afin d'y effectuer de l'exploration. Le forage exploratoire est en cours dans la zone Trinidad Centre de la mine San Jose et dans le système filonien La Noria/San Antonio, système filonien parallèle situé à deux kilomètres à l'ouest de la région de la mine San Jose.

Mine Caylloma, Pérou

La Société détient une participation de 100 % dans la mine Caylloma et dans les concessions minières associées situées dans le sud du Pérou.

En 2013, la Société a produit, à la mine Caylloma, 2,1 millions d'onces d'argent et 2 212 onces d'or. La production d'argent a connu une hausse de 3 % par rapport à la production de l'année précédente, malgré une baisse de 2 % de la teneur du minerai traité, en raison principalement d'une meilleure récupération des métaux atteignant 82 % au lieu de 77 % de l'année précédente. Une teneur du minerai traité supérieure en zinc et une meilleure récupération du zinc ont entraîné une hausse de 13 % de la production de zinc par rapport à l'année précédente alors que la baisse de 4 % de la teneur du minerai traité en plomb, compensée par une hausse de 4 % de la récupération, a entraîné une baisse de 1 % de la production de plomb par rapport à l'année précédente.

En 2013, le coût décaissé par tonne de minerai traité à la mine Caylloma a été de 91,23 \$, soit une hausse de 5 % par rapport à 2012 et un coût de 1 % supérieur aux indications annuelles. Cette hausse provient principalement de la hausse des frais engagés dans les relations avec les collectivités relativement à la réalisation du mini stade de Caylloma et des frais de distribution associés à la baisse de teneurs des concentrés de métaux communs. En 2013, le coût décaissé par once d'argent payable, net des crédits liés aux sous-produits, a été de 7,65 \$, comparativement à 8,07 \$ pour l'année précédente.

En 2013, les dépenses en immobilisations engagées à la mine Caylloma se sont chiffrées à 22,1 M\$ et correspondent aux prévisions. Les principaux projets de dépenses en immobilisations pour 2013 comprenaient les montants de 4,0 M\$ pour l'exploration aux abords de sites existants, de 5,4 M\$ pour le camp minier et de 4,1 M\$ pour l'agrandissement de la digue à stériles. La nouvelle digue à stériles est entrée en service en janvier 2013.

En 2014, la Société a produit à la mine Caylloma 2,2 millions d'onces d'argent et 1 820 onces d'or. La production d'argent a connu une hausse de 5 % par rapport à la production de l'année précédente en raison d'une meilleure récupération des métaux et d'une légère hausse de la teneur du minerai traité. La production de zinc a connu une hausse de 9 % en raison d'une teneur du minerai traité supérieure et d'une meilleure récupération des métaux. La production de plomb a diminué de 9 % en raison de la baisse de la teneur du minerai traité. La production de la mine Caylloma a été supérieure aux indications pour l'année de 2,0 millions d'onces d'argent.

En 2014, le coût décaissé par tonne à la mine Caylloma a été de 90,57 \$ par tonne de minerai traité, soit une baisse de 1 % par rapport au coût de l'année précédente et un coût de 3 % supérieur aux indications annuelles. En 2014, le coût de maintien décaissé tout compris par once d'argent payable, net des crédits liés aux sous-produits, a été de 14,13 \$ à la mine Caylloma, soit 17 % inférieur au coût de 17,01 \$ des indications annuelles.

En 2014, les dépenses en immobilisations engagées à la mine Caylloma se sont chiffrées à 9,9 M\$ et correspondent aux prévisions. Les principaux projets de dépenses en immobilisations pour 2014 comprenaient les montants de 5,1 M\$ pour le développement de la mine, de 4,0 M\$ pour l'équipement et l'infrastructure et de 0,8 M\$ pour l'exploration aux abords de sites existants.

En 2015, la Société a produit à la mine Caylloma 1,7 million d'onces d'argent et 1 163 onces d'or. La production d'argent a connu une baisse de 23 % par rapport à la production de l'année précédente en raison de la décision d'exploiter les zones riches en métaux de base du filon polymétallique Animas. L'exploitation au filon Bateas à haute teneur a cessé au quatrième trimestre de 2015. La baisse de la production d'argent résulte de la baisse de la production provenant du filon Bateas à haute teneur en argent et de celle du niveau 6 du filon Animas. La production de zinc et celle du plomb ont connu une hausse de 31 % et de 48 %, respectivement, sur 12 mois. La production d'argent de la mine Caylloma a été inférieure de 11 % aux indications révisées de 1,9 million d'onces d'argent.

En 2015, le coût décaissé par tonne de minerai traité à la mine Caylloma a été de 85,76 \$/t, soit une baisse de 5 % par rapport au coût de l'année précédente et un coût de 5 % inférieur au coût de 90,30 \$/t des indications annuelles. Cette baisse est le résultat d'une baisse des frais indirects associés aux effectifs, une baisse des frais de distribution liés aux tarifs de transport du concentré de zinc et d'une dévaluation de 14 % du nouveau sol péruvien. En 2015, le coût de maintien décaissé tout compris par once d'argent payable, net des crédits liés aux sous-produits, a été de 13,56 \$, ce qui est supérieur au coût de 12,78 \$/oz des indications annuelles.

Au cours de 2016, la Société prévoit traiter à la mine Caylloma 503 100 tonnes de minerai avec une moyenne de 89 g/t d'argent et un pourcentage de 4,08 % de plomb et de 4,37 % de zinc. En mars, la capacité de l'usine a été haussée de 10 % pour passer de 1 300 t/j à 1 430 t/j. En 2016, le budget des dépenses en immobilisations est évalué à 12,9 M\$. De ce montant, les principaux projets de dépenses en immobilisations devraient comprendre les montants de 6,4 M\$ pour le développement de la mine, de 1,0 M\$ pour l'optimisation de l'usine de traitement et de 2,9 M\$ pour l'exploration aux abords de sites existants.

Le budget de 2016 pour le programme d'exploration aux abords de sites existants à la mine Caylloma comprend 17 000 mètres de forage au diamant. Le forage visera à tester de nouvelles cibles d'exploration dans la partie nord du district Caylloma et dans la région intéressante de Pisacca située à une courte distance au sud-ouest de l'usine de traitement ainsi qu'à la poursuite de l'exploration du prolongement nord-est du filon Animas.

Mise à jour de l'estimation des ressources et des réserves – Mine Caylloma et mine San Jose

La Société a communiqué l'estimation des ressources minérales et des réserves minérales pour la mine Caylloma en mars 2013 et pour la mine San Jose en octobre 2013 comme il est indiqué dans le rapport Caylloma et dans le rapport San Jose décrits ci-après à la rubrique intitulée « Description de l'activité — Terrains miniers importants ». Par la suite, une mise à jour de l'estimation des ressources minérales et des réserves minérales de la mine San Jose en date du 30 juin 2014 a été communiquée le 30 septembre 2014; une mise à jour de l'estimation des ressources minérales et des réserves minérales de la mine Caylloma et de celles de la mine San Jose en date du 31 décembre 2014 a été communiquée en mars 2015; une mise à jour de l'estimation des ressources minérales et des réserves minérales de la mine Caylloma et de celles de la mine San Jose en date du 31 décembre 2015 a été

communiquée le 24 mars 2016. Le texte qui suit présente un sommaire de ces estimations en date du 31 décembre 2015 :

Faits saillants de la mise à jour des ressources et des réserves

- Le rapport indique que les réserves prouvées et probables combinées des mines Caylloma et San Jose s'élèvent à 5,8 Mt contenant 35,9 millions d'onces d'argent et 229,2 milliers d'onces d'or, soit une baisse sur 12 mois de 13 % des onces d'argent contenu et de 9 % des onces d'or contenu.
- Le rapport indique que les ressources présumées combinées des mines Caylloma et San Jose s'élèvent à 10,0 Mt contenant des quantités estimatives de 69,3 millions d'onces d'argent et de 404,6 milliers d'onces d'or, soit une baisse sur 12 mois de 10 % des onces d'argent contenu et de 16 % des onces d'or contenu.
- Le rapport indique que les réserves prouvées et probables de la mine San Jose s'élèvent à 3,8 Mt contenant 28,2 millions d'onces d'argent et 210 milliers d'onces d'or, soit la même quantité d'argent et une baisse de 4 % des onces d'or contenu par rapport aux quantités de 2014.
- Le rapport indique que les réserves prouvées et probables de la mine Caylloma s'élèvent à 2 Mt contenant 7,7 millions d'onces d'argent, soit une baisse sur 12 mois de 41 % des onces d'argent contenu.

Réserves minérales — Prouvées et probables							Métal contenu	
Terrain	Catégorie	Tonnes (en milliers)	Ag (g/t)	Au (g/t)	Pb (%)	Zn (%)	Ag (Moz)	Au (koz)
Mine Caylloma, Pérou	Prouvée	254	138	0,47	2,05	2,34	1,1	3,8
	Probable	1 724	119	0,28	2,95	3,73	6,6	15,4
	Prouvée + Probable	1 979	121	0,30	2,83	3,55	7,7	19,3
Mine San Jose, Mexique	Prouvée	282	237	1,84	s.o.	s.o.	2,1	16,7
	Probable	3 498	232	1,72	s.o.	s.o.	26,0	193,3
	Prouvée + Probable	3 780	232	1,73	s.o.	s.o.	28,2	209,9
Total	Prouvée + Probable	5 759	194	1,24	s.o.	s.o.	35,9	229,2

Ressources minérales — Mesurées et indiquées							Métal contenu	
Terrain	Catégorie	Tonnes (en milliers)	Ag (g/t)	Au (g/t)	Pb (%)	Zn (%)	Ag (Moz)	Au (koz)
Mine Caylloma, Pérou	Mesurée	582	82	0,36	1,11	2,16	1,5	6,7
	Indiquée	1 269	84	0,31	1,14	2,10	3,4	12,7
	Mesurée + Indiquée	1 851	84	0,32	1,13	2,12	5,0	19,3
Mine San Jose, Mexique	Mesurée	64	89	0,71	s.o.	s.o.	0,2	1,5
	Indiquée	780	84	0,72	s.o.	s.o.	2,1	18,1
	Mesurée + Indiquée	844	84	0,72	s.o.	s.o.	2,3	19,6
Total	Mesurée + Indiquée	2 695	84	0,45	s.o.	s.o.	7,3	38,9

Ressources minérales — Présumées							Métal contenu	
Terrain	Catégorie	Tonnes (en milliers)	Ag (g/t)	Au (g/t)	Pb (%)	Zn (%)	Ag (Moz)	Au (koz)
Mine Caylloma, Pérou	Présumée	3 392	132	0,59	2,20	3,30	14,3	64,7
Mine San Jose, Mexique	Présumée	6 561	261	1,61	s.o.	s.o.	55,0	339,9
Total	Présumée	9 953	217	1,26	s.o.	s.o.	69,3	404,6

Notes :

1. Les réserves minérales et les ressources minérales correspondent aux réserves minérales et aux ressources minérales définies par les normes de définition de l'ICM.
2. Les ressources minérales ne comprennent pas les réserves minérales.
3. Les ressources minérales qui ne constituent pas des réserves minérales n'ont pas une viabilité économique démontrée.
4. Il n'existe aucun risque légal, politique, environnemental ou autre qui soit connu et qui pourrait avoir une incidence importante sur le développement éventuel des ressources minérales ou des réserves minérales de la mine Caylloma ou de la mine San Jose.
5. L'estimation des ressources minérales et des réserves minérales en date du 30 juin 2015 et communiquée en date du 31 décembre 2015 tient compte de l'épuisement lié à la production jusqu'au 31 décembre 2015.
6. L'estimation des réserves minérales de la mine San Jose a été calculée en fonction d'une teneur limite correspondant au seuil de rentabilité de 137 g/t d'Ag Eq selon les hypothèses suivantes : les prix de métaux de 19 \$ US/oz d'Ag et de 1 140 \$ US/oz d'Au, les taux de récupération des métaux estimés de 89 % pour l'Ag et de 89 % pour l'Au, et ce, aux frais d'exploitation réels engagés au cours de la période de juin 2014 à mai 2015. L'estimation des ressources minérales a été calculée en fonction d'une teneur limite de 100 g/t d'Ag Eq, avec l'Ag Eq en g/t correspondant au résultat de l'équation suivante : $Ag(g/t) + Au(g/t) * ((1\ 140\ \$\ US/19\ \$\ US) * (89/89))$.
7. L'estimation des réserves minérales de la mine Caylloma a été calculée en fonction d'une teneur limite correspondant au seuil de rentabilité fondée sur une estimation des valeurs de rendement net de fonderie selon les hypothèses suivantes : les prix de métaux de 19 \$ US/oz d'Ag, de 1 140 \$ US/oz d'Au, de 2 150 \$ US/t de Pb et de 2 300 \$ US/t de Zn, les taux de récupération des métaux de 84,5 % pour l'Ag, de 39,5 % pour l'Au, de 92,6 % pour le Pb et de 89,9 % pour le Zn, et ce, aux frais d'exploitation réels engagés au cours de la période de juillet 2014 à juin 2015. Les ressources minérales de la mine Caylloma sont présentées en fonction des valeurs de rendement net de fonderie selon les mêmes prix de métaux et taux de récupération des métaux utilisés pour les réserves minérales, et ce, avec une teneur limite pour le rendement net de fonderie de 50 \$ US/t pour les filons classés comme larges (Animas, Animas NE, Nancy, San Cristobal) et de 100 \$ US/t pour les filons classés comme étroits (tous les autres filons).
8. Il se peut que les totaux ne concordent pas en raison des valeurs arrondies.
9. « s.o. » s'entend de sans objet.

Mine San Jose, Mexique

En date du 31 décembre 2015, la mine San Jose disposait de réserves minérales prouvées et probables de 3,8 Mt contenant 28,2 Moz d'argent et 210 koz d'or auxquelles s'ajoutent des ressources présumées de 6,6 Mt contenant 55 Moz d'argent et 340 koz d'or supplémentaires.

Sur 12 mois, les réserves minérales sont demeurées constantes en tonnes et en argent contenu et ont diminué de 4 % en or contenu, compte tenu des modifications nettes apportées au titre de l'épuisement lié à la production et des reclassements des nouvelles réserves découlant du forage intercalaire. Les teneurs en argent sont demeurées sensiblement constantes à 232 g/t et les teneurs en or ont diminuées de 5 % pour passer à 1,73 g/t.

Le forage intercalaire a permis de reclasser des ressources présumées à réserves minérales nouvelles environ 1,2 Mt avec une teneur moyenne de 277 g/t en Ag et de 1,93 g/t en Au déclarées pour les filons Stockwork, Bonanza et Trinidad.

Les ressources mesurées et indiquées, compte non tenu des réserves minérales, ont diminué de 15 % sur 12 mois à environ 0,8 Mt, et ce, en raison d'une meilleure conversion des ressources en réserves.

Sur 12 mois, les ressources présumées ont diminué de 7 % et de 15 % en onces d'argent contenu et en onces d'or contenu, respectivement. La teneur en argent est demeurée constante et celle en or a diminué de 8 %. La variation nette s'explique principalement par les ajouts provenant de l'exploration, lesquels sont compensés par les diminutions provenant du reclassement des ressources présumées provenant du forage intercalaire des zones Trinidad Nord et Stockwork Centre ainsi que d'une nouvelle interprétation géologique de filons modélisés antérieurement.

Le budget de 2016 pour l'exploration aux abords de sites existants à la mine San Jose se chiffre à 8,2 M\$ et comprend 22 000 mètres de forage au diamant et l'aménagement d'une galerie d'exploration souterraine de 1 500 mètres qui permettra d'accéder plus facilement au prolongement nord du système filonien Trinidad Nord afin d'y effectuer de l'exploration. Le forage exploratoire est en cours dans la zone Trinidad Centre de la mine San Jose et dans le système filonien La Noria/San Antonio, système filonien parallèle situé à deux kilomètres à l'ouest de la région de la mine San Jose. La Société a communiqué d'autres détails du programme d'exploration aux abords de sites existants à la mine San Jose le 16 décembre 2015 (se reporter au communiqué intitulé « *Fortuna provides year-end update for the San Jose Mine, Mexico* »).

Mine Caylloma, Pérou

En date du 31 décembre 2015, la mine Caylloma disposait de réserves minérales prouvées et probables de 2,0 Mt contenant 7,7 Moz d'argent et 19,3 koz d'or en plus de ressources présumées de 3,4 Mt contenant 14,3 Moz d'argent et 64,7 koz d'or.

Par rapport à 2014, les réserves minérales ont diminué de 41 % en onces d'argent contenu. La diminution en onces s'explique principalement par la mise à jour des modèles géologiques de juin 2014, la perte nette due à l'épuisement du minerai, la teneur limite et la dilution supérieures appliquées aux filons étroits et les modifications apportées aux modalités commerciales. La diminution du tonnage des réserves est inférieure à la perte en argent à 35 % en raison du gain réalisé sur les crédits des métaux de base provenant des zones riches en métaux de base qui se sont ajoutés aux réserves. La teneur en argent a diminué de 9 % à 121 g/t, celle du plomb a augmenté de 26 % à 2,83 % et celle du zinc a augmenté de 13 % à 3,55 %.

Sur 12 mois, les ressources mesurées et indiquées, compte non tenu des réserves minérales, ont augmenté de 9 % à 1,9 Mt, et ce, en raison de l'incidence négative sur les réserves des modalités commerciales et de la nouvelle interprétation géologique du gisement de minerai.

Les ressources présumées ont diminué de 0,96 Mt ou de 22 % pour se situer à 3,4 Mt, les teneurs en argent sont demeurées constantes et celles du plomb et du zinc ont augmenté de 11 % et 4 %, respectivement. La diminution des ressources présumées s'explique principalement par le reclassement de ressources provenant du forage intercalaire et par les modifications apportées à l'interprétation géologique des zones minéralisées.

Le budget de 2016 pour l'exploration aux abords de sites existants à la mine Caylloma se chiffre à 2,9 M\$ et comprend 17 000 mètres de forage au diamant. Le forage visera à tester de nouvelles cibles d'exploration dans la partie nord du district Caylloma et dans la région intéressante de Pisacca située à une courte distance au sud-ouest de l'usine de traitement ainsi qu'à la poursuite de l'exploration du prolongement nord-est du filon Animas.

Personnes qualifiées

Les estimations des ressources minérales ont été préparées sous la supervision d'Eric Chapman, Directeur des ressources minérales de Fortuna Silver Mines Inc. L'estimation des réserves minérales et celle des ressources minérales, compte non tenu des réserves minérales, ont été préparées sous la supervision d'Edwin Gutierrez, Directeur des services techniques de Fortuna Silver Mines Inc.

MM. E. Chapman et E. Gutierrez sont des personnes qualifiées au sens du Règlement 43-101. M. Gutierrez est membre inscrit de la Society for Mining, Metallurgy and Exploration, Inc. (numéro de membre inscrit à la SME : 4119110RM) et il est chargé de s'assurer que les renseignements présentés dans la présente notice annuelle portant sur les ressources minérales et les réserves minérales mises à jour constituent un sommaire exact des rapports originaux et des données fournies à la Société ou recueillies par celle-ci.

Facilité de crédit

En avril 2013, la Société a conclu une convention de crédit modifiée et mise à jour avec la Banque de Nouvelle-Écosse pour obtenir une facilité de crédit renouvelable garantie de rang supérieur d'une somme de 40 M\$ (la « facilité de crédit ») à être refinancé ou remboursé au plus tard dans trois ans ou avant le 22 avril 2016. La facilité de crédit est garantie par une charge de premier rang sur les filiales importantes de la Société et sur leurs actifs, porte intérêt aux taux courants du marché et est assujettie aux frais courants du marché. Si la Société utilise moins de 10 M\$ de la facilité de crédit, elle paie trimestriellement une commission d'engagement de 1,0 % par année sur la tranche inutilisée de la facilité de crédit disponible. Aucun montant n'a été prélevé sur la facilité de crédit.

En mars 2015, la Société a conclu une convention de crédit modifiée et mise à jour avec la Banque de Nouvelle-Écosse pour obtenir un financement garanti de rang supérieur d'une somme de 60 M\$ (la « facilité de crédit de 2015 ») comprenant une facilité de crédit de 40 M\$ d'une durée de quatre ans et une facilité de crédit renouvelable de 20 M\$ d'une durée de deux ans. La facilité de crédit de 2015 est garantie par une charge de premier rang sur les filiales importantes de la Société et sur leurs actifs, porte intérêt aux taux courants du marché et est assujettie aux frais courants du marché. La Société a tiré des fonds de la facilité de crédit de 40 M\$ le 1^{er} avril 2015.

Le produit de la facilité de crédit peut être utilisé pour les besoins du fonds de roulement et pour les besoins généraux de la Société. L'objectif de la facilité est de compléter la solide situation de trésorerie de Fortuna et de

fournir un financement flexible supplémentaire au cours de la phase d'agrandissement de la mine San Jose à 3 000 t/j.

En sus du prêt à terme de 40 M\$, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt de 40 M\$ et d'un montant nominal de 40 M\$ expirant à l'échéance du prêt bancaire. Le swap de taux d'intérêt a été conclu afin de couvrir le risque lié à la variation du taux d'intérêt sur le prêt bancaire et prévoit une couverture des flux de trésorerie pour les paiements de taux d'intérêt variables budgétés.

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Généralités

Sommaire. La Société exerce ses activités dans le secteur minier de l'argent et de l'or et exerce des activités qui y sont connexes, y compris l'exploration, l'extraction et le traitement. La Société exploite la mine Caylloma au Pérou et la mine San Jose au Mexique.

Les concentrés de plomb-argent, de zinc et d'or-argent produits par la Société à sa mine Caylloma au Pérou et à sa mine San Jose au Mexique sont vendus à des négociateurs de métaux internationaux qui, à leur tour, livrent les produits à différents clients partout au monde. Les principales sources de produits des activités ordinaires pour 2015 et 2014 sont les suivantes :

Par type de concentré :	<u>2015</u>	<u>2014</u>
• Concentré de plomb-argent	24 %	28 %
• Concentré de zinc	11 %	10 %
• Concentré d'or-argent	65 %	62 %
Par métal contenu dans le concentré :	<u>2015</u>	<u>2014</u>
• Argent	58 %	64 %
• Plomb	9 %	7 %
• Zinc	11 %	10 %
• Or	22 %	19 %

Méthodes de production. La méthode de production à la mine Caylloma et à la mine San Jose consiste en l'extraction souterraine principalement selon la méthode d'exploitation par abattage par chambre remblayée mécanisée. Le minerai extrait est transporté par camions à une usine de traitement classique où le minerai est concassé et broyé et subit un procédé de flottation, lequel consiste en un circuit de flottation pour le zinc et pour le plomb-argent à la mine Caylloma et en un circuit pour l'or-argent à la mine San Jose.

Compétences et connaissances spécialisées. Tous les aspects des activités de la Société requièrent des compétences et des connaissances spécialisées, notamment dans les domaines de la géologie, de l'exploitation minière, de la métallurgie, du génie, des questions environnementales, de l'obtention de permis, des problèmes sociaux et de la comptabilité. Même si la concurrence dans l'industrie des ressources minières peut rendre difficiles le repérage et la rétention d'employés compétents dans ces domaines, la Société a réussi à trouver et à retenir du personnel pour la plupart de ses processus clés. La direction considère la formation et le perfectionnement de son personnel comme une priorité.

Conditions concurrentielles. La Société concurrence d'autres sociétés minières dont certaines disposent de ressources financières et d'installations techniques plus importantes que les siennes pour acquérir des participations dans des terrains miniers ainsi que pour recruter et retenir du personnel compétent.

Protection de l'environnement. La Société respecte actuellement tous les règlements importants applicables en matière d'environnement quant à ses activités d'exploration, de développement, de construction et d'exploitation. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2015, les effets financiers et opérationnels des exigences en matière de protection de l'environnement sur les dépenses en immobilisations, le bénéfice et la position concurrentielle de la Société ont été minimales. La Société a présenté dans ses états financiers pour l'exercice 2015 une réserve pour faire face aux obligations de déclassement et de remise en état reflétant les obligations environnementales futures associées aux plans de fermeture des mines Caylloma et San Jose.

Employés. La Société et ses filiales emploient, directement, 686 personnes et, indirectement par l'intermédiaire d'entrepreneurs, 1 182 personnes.

Établissements à l'étranger. Les terrains de ressources minérales importants de la Société sont situés au Pérou et au Mexique, pays dotés d'un gouvernement stable, d'une industrie minière établie et d'un environnement réglementaire évolué.

Politiques en matière de santé et sécurité, de responsabilité sociale et d'environnement.

La Société s'est engagée à assurer la santé et sécurité de son personnel en minimisant les dangers, en donnant la formation à cet effet et en fournissant de l'équipement sécuritaire. La Société encourage fortement une culture de sécurité de sorte que tous les employés peuvent rapporter les problèmes de sécurité et en traiter.

La Société a établi d'excellentes relations avec les collectivités dans lesquelles elle exerce des activités et elle s'est engagée dans des projets et des partenariats viables et innovateurs qui étayent l'engagement de la Société dans les collectivités locales tout en respectant leurs valeurs, coutumes et traditions.

La Société s'est engagée à respecter à tous les égards importants l'ensemble des lois et des règlements en matière d'environnement qui s'appliquent à ses activités. Elle participe de façon proactive avec les autorités et leur communique de façon transparente tous les aspects de ses activités. La Société travaille directement et en collaboration avec les collectivités locales pour protéger et préserver l'environnement.

Facteurs de risque

La capacité de la Société de générer des produits des activités ordinaires et des profits tirés de ses terrains de ressources naturelles est assujettie à un certain nombre de risques et d'incertitudes, notamment ce qui suit :

Risques liés aux mines Caylloma et San Jose

Risques et dangers d'exploitation. L'exploitation minière comporte généralement un niveau de risque élevé, que même une combinaison d'expérience, de connaissances et d'évaluation prudente pourrait ne pas être en mesure de surmonter. Des dangers tels que des formations inhabituelles ou imprévues et d'autres conditions peuvent survenir. Les activités d'exploitation dans lesquelles la Société détient une participation directe ou indirecte seront assujetties à tous les dangers et risques habituellement liés à l'exploration, au développement et à la production de métaux précieux et de base, qui pourraient entraîner des arrêts de travail, endommager ou détruire des mines et d'autres installations de production, causer des dommages corporels ou matériels, des dommages environnementaux et engager éventuellement la responsabilité légale pour certains ou la totalité des dommages. La Société pourrait engager sa responsabilité en raison de la pollution, d'effondrements ou de dangers contre lesquels elle ne peut pas s'assurer ou contre lesquels elle peut choisir de ne pas s'assurer. Toute indemnité accordée par suite de cette responsabilité pourrait avoir un effet défavorable important sur la situation financière de la Société.

Frais de traitement du concentré et frais de transport. La Société a conclu des contrats de vente visant sa production de concentré provenant des mines Caylloma et San Jose pour 2016. Les frais de fusion et d'affinage sont semblables aux frais contractuels établis pour 2015. Rien ne garantit que la Société soit en mesure de conclure des contrats de fusion et d'affinage à des conditions concurrentielles similaires au-delà de 2016. Le coût du transport du concentré, des mines aux fonderies, est tributaire, entre autres choses, de la destination du concentré. Les frais liés au transport ont été volatils au cours des dernières années et pourraient continuer de l'être en raison d'un certain nombre de facteurs, y compris les fluctuations du prix du pétrole ou une pénurie de vaisseaux disponibles pour expédier le concentré aux fonderies. Des hausses de ces frais auraient un effet défavorable sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société.

Risques liés à la Société

Coûts en capital, frais d'exploitation, calendriers de production et rendements économiques. Les frais et dépenses d'exploitation, les calendriers de production, les rendements économiques prévus de la Société et les autres prévisions visant un projet minier qui se trouvent dans le présent document et dans les rapports techniques, les études techno-économiques, les études de préféabilité et les études de faisabilité préparés pour ou par la Société sont fondés sur des hypothèses ou des estimations concernant les prix des métaux, les teneurs limites, les frais d'exploitation, les coûts en capital et les dépenses futurs et d'autres facteurs qui peuvent se révéler inexacts. Par conséquent, les études de faisabilité et d'autres études et rapports peuvent se révéler non fiables.

Les frais d'exploitation de la Société subissent les effets du coût des marchandises et des biens comme l'acier, le ciment, les explosifs, le carburant, l'énergie électrique et les fournitures, y compris les réactifs. La direction établit ses lignes directrices en matière de coûts et de production et d'autres prévisions en fonction de son examen des coûts actuels et futurs estimatifs, et présume qu'il sera possible d'acheter les matériaux et les fournitures nécessaires à l'exploitation. Étant donné que la Société se fie à certains tiers fournisseurs et entrepreneurs, ces facteurs peuvent échapper à notre volonté et une augmentation des coûts ou le manque de disponibilité des marchandises et des biens pourrait avoir un effet défavorable sur la situation financière de la Société.

Conjoncture économique générale. Le bouleversement sur les marchés des capitaux internationaux au cours des dernières années a eu des répercussions profondes sur l'économie mondiale. De nombreuses industries, y compris l'industrie minière des métaux précieux et de base, ont subi les effets de cette conjoncture du marché. Parmi les principaux effets, on compte la contraction des marchés du crédit se soldant par un accroissement du risque de crédit, des dévaluations et une forte volatilité des marchés des capitaux propres, des marchandises, des changes et des métaux précieux, et un manque de liquidité du marché. La crise de la dette souveraine en Europe et le ralentissement économique récent en Chine constituent certains des risques les plus manifestes pour la stabilité financière mondiale. Un ralentissement continu ou aggravé de la conjoncture économique, notamment en ce qui concerne les dépenses de consommation, les taux d'emploi, la situation des entreprises, l'inflation, les coûts du carburant et de l'énergie, les niveaux de dette à la consommation, le manque de crédit disponible, la conjoncture des marchés des capitaux, les taux d'intérêt et les taux d'imposition pourraient avoir un effet défavorable sur la croissance et la rentabilité de la Société, particulièrement dans les cas suivants :

- dans le pire des scénarios, une nouvelle crise mondiale du crédit/de liquidité pourrait faire sentir ses effets sur le coût et la disponibilité du financement et sur la liquidité d'ensemble de la Société sur le marché;
- la volatilité des prix des métaux pourrait faire sentir ses effets sur les produits des activités ordinaires, les profits, les pertes et les flux de trésorerie de la Société;
- les prix de l'énergie, les prix des marchandises et des consommables et les taux de change volatils pourraient faire sentir leurs effets sur les coûts de production de la Société;
- la dévaluation et la volatilité des marchés boursiers internationaux, qui ne sont pas liés à l'exploitation ou aux actifs de la Société, pourraient faire sentir leurs effets sur l'évaluation des actions et des autres titres de la Société.

Ces facteurs pourraient avoir un effet défavorable important sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Concurrence. L'industrie minière est hautement concurrentielle à chacune de ses phases, et cette concurrence pourrait nuire à la capacité de la Société d'acquérir des terrains de ressources convenables dans le futur.

Dépendance considérable envers les mines Caylloma et San Jose. Tous les produits des activités ordinaires de la Société ont été générés par la mine Caylloma jusqu'en septembre 2011 lorsque la production commerciale a débuté à la mine San Jose. Pour 2016, la Société s'attend à ce que tous ses produits des activités ordinaires proviennent des mines Caylloma et San Jose. À moins que la Société ne développe ou n'acquière des terrains ou des projets supplémentaires, la Société demeurera dépendante dans une grande mesure de l'exploitation des mines Caylloma et San Jose pour ce qui est de ses produits des activités ordinaires et profits futurs, le cas échéant. Si, pour quelque raison que ce soit, la production à l'une ou l'autre mine était réduite ou cessait, les produits des activités ordinaires et les profits de la Société diminueraient considérablement.

Des entreprises et des actifs supplémentaires pourraient ne pas être intégrés avec succès. La Société se livre à l'évaluation d'occasions d'acquisition d'entreprises et d'actifs miniers supplémentaires. Les acquisitions peuvent être de taille appréciable, peuvent changer l'ampleur des activités de la Société, peuvent nécessiter des capitaux supplémentaires et/ou peuvent exposer la Société à de nouveaux risques de nature géographique, politique, opérationnelle, financière et géologique. Le succès de la Société dans ses activités d'acquisition dépend de sa capacité de repérer des candidats convenables à l'acquisition, de les acquérir à des conditions acceptables et d'intégrer leurs activités d'exploitation avec succès. Les acquisitions comporteraient des risques comme un déclin appréciable du prix des métaux pertinent après que la Société s'engage à réaliser une acquisition à certaines conditions; la qualité du gîte acquis se révélant inférieure à ce qui était prévu; la difficulté d'intégrer les activités d'exploitation et le personnel des sociétés acquises; la perturbation éventuelle des activités courantes de la Société; l'incapacité de la direction à réaliser les synergies prévues et à maximiser la situation financière et la position stratégique de la Société; l'incapacité à maintenir des standards, des contrôles, des procédures et des politiques uniformes; la détérioration des relations avec les employés, les clients et les entrepreneurs par suite de l'intégration

d'un nouveau personnel de direction, et les responsabilités inconnues éventuelles associées aux entreprises et aux actifs acquis. Rien ne garantit que les entreprises ou les actifs acquis se révèlent rentables ou que la Société soit en mesure d'intégrer les entreprises nécessaires avec succès, ce qui pourrait ralentir le taux d'expansion de la Société, et les activités, les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société pourraient en souffrir.

Fortuna pourrait avoir besoin de capitaux supplémentaires pour financer d'autres acquisitions. Si la Société obtient un financement par emprunt supplémentaire, elle sera exposée au risque de l'effet de levier et son exploitation pourrait être assujettie à des clauses restrictives et à des engagements à l'égard de prêt et de location. Si la Société obtient un financement par capitaux propres, les actionnaires actuels pourraient subir les effets de la dilution. Rien ne garantit que la Société réussisse à surmonter ces risques ou d'autres problèmes rencontrés dans le cadre de tels financements.

Risque politique et risque pays. La Société exerce, ou exercera, des activités d'exploration, de développement et de production dans un certain nombre de pays, à savoir le Pérou et le Mexique et éventuellement d'autres. L'État d'Oaxaca au Mexique est connu pour avoir fait face à des conflits sociaux et à de l'agitation politique qui peuvent conduire à des manifestations populaires et à l'imposition de blocus qui peuvent à l'occasion toucher l'exploitation de la Société. La Société n'est pas en mesure de déterminer l'incidence d'éventuels risques, notamment d'ordre politique, social ou économique, sur sa situation financière future, lesquels incluent ce qui suit :

- l'annulation ou la renégociation de contrats;
- les modifications des lois ou des règlements étrangers;
- les modifications des lois fiscales;
- les augmentations de redevances et de taxes ou d'impôts ou les réclamations par des entités gouvernementales;
- les réclamations de taxes ou d'impôts ou de redevances rétroactives;
- l'expropriation ou la nationalisation de biens;
- l'inflation des coûts qui n'est pas compensée par une dévaluation de la monnaie;
- les restrictions relatives au versement de dividendes et aux versements d'intérêts à l'étranger;
- les contrôles et permis environnementaux;
- l'opposition des membres des collectivités locales ou des organisations non gouvernementales;
- les conflits civils, les actes de guerre, les activités de guérilla, les insurrections et le terrorisme;
- les autres risques découlant de la souveraineté étrangère sur les régions où la Société exerce ses activités.

Ces risques pourraient éventuellement apparaître dans tout pays où la Société exerce ses activités. En outre, en cas de différend découlant de ces activités, la Société peut être assujettie à la compétence exclusive des tribunaux à l'extérieur de l'Amérique du Nord ou peut ne pas réussir à soumettre des personnes à la compétence des tribunaux en Amérique du Nord, ce qui pourrait influencer négativement sur l'issue d'un différend.

Prix des métaux et qualité marchande. La qualité marchande des métaux acquis ou découverts peut être soumise aux effets de nombreux facteurs qui sont indépendants de la volonté de la Société et qui ne peuvent pas être prévus ou prédits avec exactitude, comme les fluctuations du marché, les conditions du marché mondial pour les métaux précieux et de base, la proximité et la capacité des installations de broyage, les marchés des métaux et l'équipement de traitement, et d'autres facteurs comme les règlements du gouvernement, y compris les règlements portant sur les redevances, les contingents de production, l'importation et l'exportation des métaux et la protection de l'environnement.

Il se peut que des baisses du prix de l'argent, de l'or ou d'autres métaux précieux aient dans le futur une incidence défavorable appréciable sur le cours des actions ordinaires de la Société et sur ses résultats financiers et ses activités d'exploration, de développement et d'exploitation minière. Le prix de l'argent, de l'or ou d'autres métaux fluctue beaucoup et est soumis aux effets de nombreux facteurs indépendants de la volonté de la Société comme la vente ou l'achat de métaux par diverses banques centrales et institutions financières, les taux d'intérêt, les taux de change, l'inflation ou la déflation, la fluctuation de la valeur du dollar américain et des devises étrangères, l'offre et la demande à l'échelle mondiale et régionale, la conjoncture politique et économique des principaux pays producteurs de métaux du monde entier, et le coût des substituts, les niveaux de stocks et les frais financiers. D'importants fléchissements futurs de la valeur marchande de l'argent, de l'or ou d'autres métaux pourraient faire en sorte qu'il soit à peu près impossible de poursuivre le développement et la production commerciale des terrains de la Société. Selon le prix de l'argent, de l'or et d'autres métaux, il se peut que les flux de trésorerie provenant des activités

d'exploitation minière ne soient pas suffisants et que la Société soit contrainte d'interrompre la production à certains de ses terrains, perde sa participation à l'égard de ceux-ci ou soit contrainte de les vendre. La production future provenant des terrains miniers de la Société tient à la suffisance des prix de l'argent, de l'or et d'autres métaux permettant que ces terrains soient rentables.

En plus d'avoir une incidence défavorable sur les estimations des réserves de la Société et sur sa situation financière, la baisse des prix des métaux peut se répercuter sur l'exploitation en nécessitant une réévaluation de la faisabilité d'un projet en particulier. Cette réévaluation peut découler d'une décision de la direction ou peut être requise aux termes d'arrangements financiers ayant trait à un projet en particulier. Même si le projet est considéré en fin de compte comme étant économiquement viable, la nécessité de réaliser une telle réévaluation peut causer des retards considérables ou peut interrompre l'exploitation jusqu'à l'achèvement de la réévaluation.

Contrats à livrer et contrats d'options de marchandises visant la production de métaux de base. À l'occasion, la Société peut conclure des contrats visant la réception de prix fixes pour la production de métaux pour compenser le risque de pertes de produits des activités ordinaires en cas de fléchissement des prix des marchandises; toutefois, si les prix des marchandises augmentent au-delà des niveaux prévus dans ces contrats, la Société n'en tirera aucun avantage.

Réglementation gouvernementale. L'exploitation, le développement et l'exploration des terrains de la Société subissent, à divers degrés, les effets de la stabilité politique et des règlements du gouvernement visant, notamment, la protection de l'environnement, la santé, la sécurité et la main-d'œuvre, la réforme du droit minier, les restrictions de la production, le contrôle des prix, les hausses de taxes et impôts, le maintien des claims, la tenure et l'expropriation des terrains. Rien ne garantit que des modifications futures de ces règlements, le cas échéant, n'aient pas d'incidence défavorable sur l'exploitation de la Société.

Les activités de la Société nécessitent l'obtention de licences et de permis auprès de diverses autorités gouvernementales. Bien que la Société ait actuellement obtenu les licences et les permis requis pour lui permettre d'exercer ses activités existantes et d'assurer son exploitation, rien ne garantit que la Société soit en mesure d'obtenir l'ensemble des licences et des permis nécessaires à l'exercice des activités d'exploration, de développement et d'exploitation minière pour ses projets. Dans de rares circonstances, la Société pourrait se trouver sans des situations où sa conformité à la réglementation et aux permis peut être sujette à interprétation et à contestation de la part des autorités, ce qui pourrait comporter le risque d'amendes ou d'arrêts de travail temporaires.

Questions environnementales. Toutes les phases de l'exploitation de la Société sont assujetties à une réglementation environnementale dans les différents territoires où elle exerce ses activités. La législation environnementale évolue de manière à exiger des standards et une application plus stricts, des amendes et des pénalités plus sévères en cas de non-conformité, des évaluations environnementales plus rigoureuses des projets proposés et un niveau accru de responsabilité pour les sociétés et leurs dirigeants, administrateurs et employés. Rien ne garantit que des modifications futures de la réglementation environnementale, le cas échéant, n'aient aucune incidence défavorable sur l'exploitation de la Société. Il est possible qu'il existe sur les terrains de la Société des dangers environnementaux dont la Société n'a actuellement pas connaissance et qui ont été causés par les propriétaires ou exploitants, anciens ou actuels, des terrains.

Dépendance envers le personnel clé. La Société est dépendante envers un certain nombre d'employés clés et de membres clés du personnel de direction. La capacité de la Société de gérer ses activités d'exploration, de développement, de construction et d'exploitation, et donc son succès, sera tributaire en grande partie de la capacité de maintenir en fonction son personnel actuel et d'attirer et de maintenir en fonction du nouveau personnel, y compris des employés de direction, techniques et non qualifiés. La perte des services de l'un ou de plusieurs des membres clés de direction, ainsi qu'une interruption de travail prolongée, pourrait avoir un effet défavorable important sur la capacité de la Société de gérer et d'assurer avec succès l'expansion de ses affaires.

La capacité de la Société de recruter et d'intégrer du nouveau personnel sera cruciale pour son rendement. La Société sera tenue de recruter du personnel supplémentaire et de former, de motiver et de gérer ses employés. L'industrie minière internationale est très active et la Société fait face à une concurrence accrue pour le personnel dans toutes les disciplines et les domaines d'exploitation, y compris la géologie et la gestion de projets, et rien ne garantit qu'elle soit en mesure de maintenir en fonction son personnel actuel et d'attirer et de maintenir en fonction du nouveau personnel.

Conflits d'intérêts des administrateurs et des dirigeants. Certains des administrateurs et des dirigeants de la Société sont aussi administrateurs et/ou dirigeants d'autres sociétés qui exercent des activités dans le domaine de l'exploration et du développement de ressources naturelles et, par conséquent, il est possible qu'ils se trouvent en situation de conflit. Dans ce cas, les administrateurs et dirigeants de la Société se conforment aux dispositions en matière de conflit d'intérêts prévues par le droit des sociétés canadien, y compris les règlements applicables des autorités des valeurs mobilières, afin de s'assurer qu'ils exercent leur jugement en toute indépendance lorsqu'ils examinent des opérations et des conventions dans lesquelles ils ont un intérêt important.

Titre de propriété des terrains. Malgré le fait que la Société a reçu ou recevra des opinions sur le titre de propriété des terrains dans lesquels elle a un intérêt important, rien ne garantit que le titre de propriété de ces terrains ne soit pas contesté ou mis en doute. La Société n'a effectué aucun levé des claims dans lesquels elle détient des intérêts directs ou indirects et, par conséquent, la superficie et l'emplacement précis des terrains peuvent soulever des doutes. Les terrains de la Société peuvent être assujettis à des ententes ou à des transferts antérieurs non inscrits ou à des revendications territoriales autochtones et le titre de propriété peut comporter des vices non identifiés ou inconnus. La Société a mené une enquête aussi approfondie que possible sur le titre de propriété des terrains qu'elle a acquis ou qu'elle acquerra pour s'assurer qu'il n'existe aucun autre claims ni aucune autre entente qui pourrait porter atteinte à son titre de propriété des terrains.

Dilution par suite d'autres financements par capitaux propres. Si la Société réunit des fonds supplémentaires en émettant des titres de capitaux propres, ce financement peut diluer considérablement les participations des actionnaires actuels de la Société et réduire la valeur de leur placement.

Devises étrangères. Les activités et l'exploitation de la Société au Mexique et au Pérou l'assujettissent aux fluctuations des devises étrangères. Les frais d'exploitation de la Société sont engagés principalement en pesos mexicains et en soles péruviens, et la fluctuation du dollar américain par rapport à ces devises aura donc une incidence sur la rentabilité de la Société et peut également influencer sur la valeur des actifs de la Société et le montant de l'avoir des actionnaires. La Société n'a conclu aucune entente ni acheté aucun instrument pour couvrir des risques de change possibles.

Exploration et développement et infrastructure. Le développement des terrains non productifs de la Société ne se réalisera qu'à l'obtention de résultats d'exploration satisfaisants qui confirment des volumes de minéraux et de métaux économiquement récupérables et vendables. Les activités d'exploration et de développement minières sont de nature spéculative et comportent un niveau de risque élevé, puisque peu de terrains qui sont explorés sont en fin de compte développés pour devenir des mines productrices. Rien ne garantit que les activités d'exploration et de développement minières de la Société débouchent sur des découvertes de réserves de minerai commercial. La rentabilité à long terme de l'exploitation de la Société sera en partie liée directement au coût et au succès de ses programmes d'exploration, qui peuvent être soumis aux effets d'un certain nombre de facteurs.

Des dépenses considérables sont nécessaires à l'établissement de ressources et de réserves au moyen de travaux de forage et de développement et pour les installations et l'infrastructure minières et de traitement. Bien que des avantages considérables puissent être tirés de la découverte d'un important gîte minéralisé, rien ne garantit que des minéraux soient découverts en quantités suffisantes pour justifier une exploitation commerciale ou que les fonds nécessaires au développement puissent être obtenus en temps utile. La faisabilité économique d'un projet est tributaire de plusieurs autres facteurs, y compris les taux de récupération des métaux prévus, les considérations environnementales et l'obtention de permis, les prix futurs des métaux et la réalisation en temps opportun du plan de développement.

La réalisation du développement des projets à un stade avancé de la Société est soumise à diverses exigences, y compris l'existence et le caractère opportun d'arrangements acceptables visant l'énergie, l'eau, le transport, l'accès et les installations. Le manque d'accessibilité ou le retard dans l'accessibilité à l'un ou à plusieurs de ces éléments pourrait empêcher ou retarder le développement des projets à un stade avancé de la Société. Rien ne garantit qu'une infrastructure adéquate, y compris un accès routier, soit construite, qu'elle soit construite en temps opportun ou que le coût d'une telle infrastructure soit raisonnable ou qu'elle satisfasse suffisamment aux exigences des projets à un stade avancé. En outre, des accidents ou des actes de sabotage pourraient porter atteinte à la mise en place ou à l'entretien d'une infrastructure adéquate.

L'exploitation de la Société nécessite de l'eau, et sa mine San Jose est située dans une région où l'eau est rare. Bien que la Société estime détenir suffisamment de droits d'usage de l'eau à l'appui de son exploitation courante, des développements futurs pourraient limiter la quantité d'eau à laquelle la Société a accès. De nouveaux projets de

développement hydrique, ou des conditions climatiques, comme une sécheresse prolongée, pourraient nuire à la Société. Rien ne garantit que la Société réussisse à maintenir un approvisionnement en eau adéquat pour son exploitation.

Assurance. Dans la mesure du possible, un montant d'assurance raisonnable est maintenu contre des risques liés à l'exploitation de la Société, mais la couverture est assortie d'exclusions et de limitations. Rien ne garantit que l'assurance de la Société soit adéquate pour couvrir toutes les responsabilités ou qu'elle continue d'être accessible, et ce, à des conditions qui sont économiquement acceptables. Les pertes découlant d'événements non assurés ou insuffisamment assurés peuvent faire en sorte que la Société engage des frais appréciables qui pourraient avoir une incidence défavorable importante sur son rendement financier.

Estimation des ressources et des réserves minérales et des taux de récupération des métaux précieux. Une certaine incertitude entoure l'estimation des ressources et des réserves et les teneurs en minéraux prévues. Les ressources minérales et les réserves minérales peuvent nécessiter une révision en fonction de données de production réelles. Les fluctuations du prix des métaux sur le marché, ainsi qu'une hausse des coûts de production et une baisse des taux de récupération, peuvent rendre certaines réserves minérales non rentables et peuvent en fin de compte donner lieu à un rajustement des ressources et/ou des réserves minérales. Des facteurs liés à l'exploitation à court terme ayant trait aux ressources et aux réserves minérales, comme la nécessité d'un développement séquentiel des corps de minerai, peuvent nuire à la rentabilité de la Société au cours d'une période comptable.

Remise en état. Il se peut que les fonds affectés à la remise en état du terrain ne soient pas suffisants pour couvrir tous les risques, en raison de changements dans la nature des déblais ou des stériles et/ou de révisions des règlements gouvernementaux. Par conséquent, des fonds supplémentaires, ou des cautionnements de remise en état ou d'autres formes de garantie financière peuvent être requis au cours de la durée du projet pour couvrir des risques éventuels. Ces frais supplémentaires peuvent nuire à la situation financière et aux résultats de la Société.

Incertitude entourant le financement. Les flux de trésorerie d'exploitation de la Société provenant des mines Caylloma et San Jose pourraient ne pas suffire à couvrir les frais actuels d'exploitation et de développement des autres terrains, non productifs, de la Société. Les activités d'exploration et de développement peuvent être tributaires de la capacité de la Société d'obtenir un financement par voie de coentreprise, de financement par capitaux propres ou par emprunt ou par d'autres moyens, et bien que la Société ait réussi dans le passé à obtenir un financement en vendant des titres de capitaux propres, rien ne garantit que la Société soit en mesure d'obtenir un financement supplémentaire ou que les conditions d'un tel financement soient favorables. L'impossibilité d'obtenir ce financement supplémentaire pourrait retarder ou reporter indéfiniment d'autres travaux d'exploration et de développement de certains de ses projets.

Incertitude entourant les dividendes sur ses actions ordinaires. La Société n'a versé aucun dividende sur ses actions ordinaires depuis sa constitution et ne s'attend pas à en verser dans le futur immédiat. Le versement de dividendes futurs sera laissé à l'appréciation du conseil d'administration de la Société (le « conseil ») après que celui-ci aura pris en compte de nombreux facteurs, dont les résultats d'exploitation, la situation financière et les besoins de trésorerie actuels et prévus de la Société.

Poursuites judiciaires. En raison de la nature de ses activités, la Société pourrait faire l'objet de nombreuses enquêtes, réclamations, poursuites et autres procédures des autorités de réglementation dans le cours normal de ses affaires. L'issue de ces poursuites judiciaires ne peut être prédite avec certitude en raison de l'incertitude inhérente au litige, y compris les effets de la découverte d'une nouvelle preuve ou de la mise en avant de nouvelles doctrines, la difficulté de prédire les décisions des juges et des jurys et la possibilité que les décisions soient infirmées en appel. Rien ne garantit que ces questions n'aient pas d'effet défavorable important sur les activités de la Société.

Les investisseurs américains pourraient éprouver de la difficulté à faire exécuter des jugements américains contre la Société. La Société est constituée sous le régime des lois de la Colombie-Britannique, au Canada, et la majorité des administrateurs et des dirigeants de la Société ne sont pas des résidents des États-Unis. Par conséquent, les investisseurs américains pourraient éprouver de la difficulté à assurer la signification d'actes de procédure aux États-Unis à la Société ou à des personnes qui ne sont pas des résidents des États-Unis, ou à faire exécuter aux États-Unis des jugements rendus par des tribunaux américains sur le fondement des dispositions sur la responsabilité civile contenues dans les lois sur les valeurs mobilières américaines. Le jugement rendu par un tribunal américain uniquement sur le fondement de cette responsabilité civile peut être exécuté au Canada par un tribunal canadien si le tribunal américain ayant rendu le jugement avait compétence en la matière, selon la décision du tribunal canadien. Il

demeure très incertain qu'une action principale puisse être intentée avec succès au Canada contre ces personnes ou la Société uniquement sur le fondement de cette responsabilité civile.

Terrains miniers importants

La Société a deux projets miniers importants, dont la description suit ci-après.

Mine Caylloma, Pérou

La Société détient une participation de 100 % dans la mine Caylloma, au Pérou.

Le texte qui suit est le sommaire extrait du rapport technique (le « rapport Caylloma ») intitulé « Fortuna Silver Mines Inc.: Caylloma Property, Caylloma District, Peru » et daté du 22 mars 2013, dans sa version modifiée le 15 avril 2013, préparé par Eric N. Chapman et Thomas Kelly. Le texte intégral du rapport Caylloma (en anglais) peut être consulté sur le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com et est intégré par renvoi dans la présente notice annuelle. Les définitions et les abréviations utilisées aux présentes et qui ne sont par ailleurs pas définies ont le sens qui leur est attribué dans le rapport Caylloma.

Sommaire

Le présent rapport technique porte sur le terrain Caylloma, mine souterraine en exploitation située dans la province de Caylloma, au Pérou. Depuis le mois de juin 2005, le terrain Caylloma est détenu en propriété exclusive par Minera Bateas S.A.C. (Minera Bateas), filiale péruvienne de Fortuna Silver Mines Inc. (Fortuna).

Le terrain Caylloma est situé dans le district minier de Caylloma, à 225 kilomètres au nord-nord-ouest d'Arequipa, au Pérou. Le terrain se trouve dans le district minier historique de Caylloma, au nord-ouest du complexe caldera de Caylloma et au sud-ouest du complexe caldera de Caylloma. Les roches hôtes au terrain Caylloma sont de nature volcanique, faisant partie du groupe Tacaza. La minéralisation se présente sous forme de systèmes filoniens épithermaux à sulfuration légère à moyenne.

Les filons épithermaux au terrain Caylloma sont caractérisés par des minéraux comme la pyrite, la sphalérite, la galène, la chalcopryrite, la marcassite, l'or natif, la stibnite, l'argentopyrite et des sulfosels argentifères (tétrédrite, polybasite, pyrargyrite, stéphanite, stromeyérite, jalpaite, miargyrite et bournonite), lesquels sont accompagnés de minéraux des gangues comme le quartz, la rhodonite, la rhodochrosite, la johannsénite (manganèse-pyroxène) et la calcite.

Le terrain Caylloma comprend deux différents types de minéralisation : la première est composée de filons riches en argent avec de faibles concentrations de métaux de base et comprend les filons Bateas, Bateas Techo, La Plata, Cimoide La Plata, San Cristóbal, San Pedro, San Carlos, Paralela, et Ramal Paralela. Le deuxième type de filon est de nature polymétallique avec des teneurs élevées en plomb, en zinc, en cuivre, en argent et en or et comprend les filons Animas, Animas NE, Santa Catalina, Soledad, Silvia, Pilar, Patricia et Nancy.

L'exploitation souterraine vise actuellement l'extraction des filons Animas et Bateas. En 2012, l'exploration avait pour but d'étendre et de délimiter les filons Animas et Animas NE ainsi que d'explorer le filon Nancy récemment découvert.

La mise à jour des ressources minérales de 2012 repose sur les renseignements tirés de l'échantillonnage en bande et du forage exploratoire obtenus par Minera Bateas depuis 2005. Les domaines minéralisés indiquant du matériau pouvant éventuellement être extrait de façon rentable ont été modélisés pour chaque filon et utilisés pour codifier les échantillons en bande et du forage exploratoire aux fins d'analyse géostatistique, de modélisation de blocs et d'interpolation des teneurs par krigeage ordinaire ou par pondération de la distance inverse.

Les estimations des ressources minérales et des réserves minérales pour le terrain Caylloma sont arrêtées en date du 31 décembre 2012 et présentées en détail dans les tableaux 1.1 et 1.2.

Les valeurs économiques (rendement net de fonderie) pour chaque bloc minier tiennent compte des modalités commerciales de 2012, du taux moyen de récupération des métaux, de la teneur moyenne des concentrés et des prix des métaux prévus à long terme. Le rapport ne présente que les réserves minérales supérieures à une valeur limite correspondant au seuil de rentabilité pour chaque filon, compte tenu des valeurs de rendement net de fonderie et des

frais d'exploitation. Le rapport ne présente que les ressources minérales qui ont une valeur supérieure à 30 \$ US/t compte tenu des valeurs de rendement net de fonderie.

Les catégories de ressources minérales sont les suivantes : mesurée, indiquée et présumée. Les critères utilisés pour le classement comprennent le nombre d'échantillons, la distribution spatiale, la distance par rapport au centre de gravité du bloc, l'efficacité du krigeage et la pente de régression.

Les estimations des réserves minérales ne tiennent compte que des ressources minérales mesurées et indiquées puisque ces catégories sont les seules à démontrer suffisamment de confiance géologique pour être considérées comme des réserves minérales (CIM, 2010). Sous réserve de certains facteurs pertinents liés à l'économie et à l'exploitation minière, les ressources mesurées pourraient devenir des réserves prouvées et les ressources indiquées, des réserves probables.

Tableau 1.1 Réserves minérales en date du 31 décembre 2012

Type de filon	Catégorie	Tonnes (en milliers)	Ag (g/t)	Au (g/t)	Pb (%)	Zn (%)	Métal contenu	
							Ag (Moz)	Au (koz)
Filons d'argent	Prouvée	11	872	0,06	0,43	0,64	0,3	0,0
	Probable	246	386	0,96	0,31	0,51	3,1	7,6
	Prouvée + Probable	257	407	0,93	0,31	0,51	3,4	7,7
Filons polymétalliques	Prouvée	1 242	92	0,33	1,48	2,20	3,7	13,2
	Probable	2 809	121	0,33	1,66	2,27	10,9	30,2
	Prouvée + Probable	4 052	112	0,33	1,60	2,25	14,6	43,4
Tous les filons combinés	Prouvée	1 253	99	0,33	1,47	2,19	4,0	13,2
	Probable	3 055	142	0,38	1,55	2,13	14,0	37,8
	Prouvée + Probable	4 308	130	0,37	1,52	2,15	17,9	51,1

Tableau 1.2 Ressources minérales en date du 31 décembre 2012

Catégorie	Tonnes (en milliers)	Ag (g/t)	Au (g/t)	Pb (%)	Zn (%)	Métal contenu	
						Ag (Moz)	Ag (Moz)
Mesurée	431	72	0,30	0,88	1,53	1,0	4,2
Indiquée	1 170	82	0,34	0,75	1,40	3,1	12,8
Mesurée + Indiquée	1 601	79	0,33	0,79	1,43	4,1	17,0
Présumée	6 633	101	0,27	1,84	2,58	21,5	58,5

Notes

- Les réserves minérales et les ressources minérales correspondent aux réserves minérales et aux ressources minérales définies par les normes de définition de l'ICM.
- Les ressources minérales ne comprennent pas les réserves minérales.
- Les ressources minérales qui ne constituent pas des réserves minérales n'ont pas une viabilité économique démontrée.
- Il n'existe aucun risque légal, politique, environnemental ou autre qui soit connu et qui pourrait avoir une incidence importante sur le développement éventuel des ressources minérales ou des réserves minérales de la mine Caylloma ou de la mine San Jose.
- L'estimation des ressources minérales et des réserves minérales en date du 30 juin 2012 et communiquée en date du 31 décembre 2012 tient compte de l'épuisement lié à la production pour la période du 1^{er} juillet 2012 jusqu'au 31 décembre 2012, sauf pour les filons Animas et Animas NE qui ont fait l'objet d'une nouvelle estimation à l'aide de tous les renseignements obtenus du forage exploratoire en date du 31 décembre 2012.
- Les réserves minérales sont déclarées au-dessus d'une teneur limite correspondant au seuil de rentabilité fondée sur le rendement net de fonderie de 74,69 \$ US/t pour Animas, Animas NE et San Cristóbal, de

226,77 \$ US/t pour Bateas, Cimoide La Plata et La Plata et de 138,34 \$ US/t pour Soledad, Silvia, et Santa Catalina.

- Les ressources minérales sont déclarées au-dessus d'une teneur limite fondée sur un rendement net de fonderie de 30 \$ US/t.
- Les prix des métaux utilisés pour l'évaluation du rendement net de fonderie pour les réserves minérales sont de 29,36 \$ US/oz pour l'argent, de 1 544 \$ US/oz pour l'or, de 2 245 \$ US/t pour le plomb et de 2 139 \$ US/t pour le zinc.
- Les prix des métaux utilisés pour l'évaluation du rendement net de fonderie pour les ressources minérales sont de 25,14 \$ US/oz pour l'argent, de 1 391,63 \$ US/oz pour l'or, de 2 116 \$ US/t pour le plomb et de 2 006 \$ US/t pour le zinc.
- Les valeurs de récupération des métaux utilisées pour l'évaluation du rendement net de fonderie des sulfures sont de 82 % pour l'argent, de 45 % pour l'or, de 93 % pour le plomb et de 88 % pour le zinc et pour celle des oxydes, de 64 % pour l'argent, de 45 % pour l'or, de 46 % pour le plomb et de 30 % pour le zinc.
- Les frais d'exploitation ont été estimés en fonction des coûts réels de 2012.
- Les tonnes sont arrondies au millier le plus près.
- La quantité et la teneur des ressources présumées présentées dans la présente estimation sont hypothétiques et il n'est pas certain que d'autres travaux d'exploration réussissent à faire passer des ressources de la catégorie ressource présumée à celle d'indiquée ou de mesurée.
- Il se peut que les totaux ne concordent pas en raison des valeurs arrondies.

Minera Bateas gère avec succès l'exploitation et a extrait 462 000 t de minerai de la mine souterraine pour produire 2,0 Moz d'argent, 2,8 koz d'or, 17,9 Mlb de plomb et 22,4 Mlb de zinc en 2012 tout en poursuivant l'amélioration des infrastructures minières.

Fortuna estime qu'il est possible d'augmenter de façon significative les ressources minérales au terrain Caylloma particulièrement à partir de la continuité des filons actuellement exploités et grâce à la découverte de nouveaux filons. Au cours de 2012, d'importants projets d'exploration ont été développés et de nouvelles cibles d'exploration ont été identifiées. Fortuna s'est engagée à poursuivre son important programme d'exploration en prévoyant un budget de 6,7 M\$ US pour continuer à développer des projets d'exploration en cours sur des structures identifiées ainsi qu'à rechercher de nouvelles cibles. Outre ce montant, un budget de 4 M\$ US a été alloué pour des travaux conçus pour faire passer les ressources présumées à une catégorie supérieure.

La construction de la première phase de la nouvelle digue à stériles (n° 3) ayant une durée de vie de 15 ans et une capacité nominale de 1 300 t/j ainsi que l'obtention du permis d'exploitation délivré par le ministère de l'Énergie et des Mines en décembre 2012 ont été des jalons importants pour Minera Bateas pour assurer une capacité d'évacuation des stériles disponibles pour les années à venir.

L'exploitation minière a été développée en conformité avec les normes et les permis requis par les institutions publiques associées au secteur minier. De plus, tous les travaux respectent les normes de qualité et de sécurité internationales énoncées par ISO 14001 et OHSAS 18000.

Minera Bateas continue de développer des programmes viables à l'intention des collectivités locales, y compris des programmes en éducation, en nutrition et en économie. Les responsabilités socio-environnementales de ces programmes contribuent à établir de bonnes relations entre la société et les collectivités locales.

Le présent rapport technique représente l'interprétation la plus exacte des réserves minérales et des ressources minérales disponibles à la date du présent rapport. La conversion des ressources minérales en réserves minérales a été réalisée à l'aide de méthodes reconnues dans l'industrie, des frais d'exploitation réels, des coûts en capital et des données de rendement de l'usine. Par conséquent, il est considéré comme représentatif des conditions d'exploitation actuelles et futures.

Mine San Jose, Mexique

La Société détient une participation de 100 % dans la mine San Jose, au Mexique.

Le texte qui suit est le sommaire extrait du rapport technique (le « rapport San Jose ») intitulé « Fortuna Silver Mines Inc.: San Jose Property, Oaxaca, México » et daté du 22 novembre 2013, préparé par Eric N. Chapman et Thomas Kelly. Le texte intégral du rapport San Jose (en anglais) peut être consulté sur le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com et est intégré par renvoi dans la présente notice annuelle. Les définitions et les abréviations utilisées aux présentes et qui ne sont par ailleurs pas définies ont le sens qui leur est attribué dans le rapport San Jose.

Sommaire

Le présent rapport technique a été préparé par Fortuna Silver Mines Inc. (Fortuna) conformément aux exigences d'information du Règlement 43-101 (le « Règlement 43-101 ») afin de communiquer l'information récente concernant les activités de la mine San Jose.

La mine San Jose est située dans la partie centrale de l'État d'Oaxaca, au Mexique. Le site du projet se trouve à 47 km par route en direction sud de la ville d'Oaxaca et à 0,8 km à l'est de la route fédérale 175, soit la route principale entre Oaxaca et Puerto Angel sur la côte du Pacifique. Le village de San José del Progreso est situé à 2 km au sud-est du site du projet.

Compania Minera Cuzcatlan S.A. de C.V., filiale mexicaine en propriété exclusive de Fortuna, exploite la mine San Jose.

Le sous-sol de la région de la mine San Jose contient une épaisse séquence de roches volcaniques et volcanoclastiques andésitiques à dacitiques subhorizontales possiblement du Paléogène. Ces unités ont subi un important déplacement le long des systèmes de failles importants se prolongeant en direction nord et nord-ouest avec une minéralisation de métaux précieux encaissée dans des brèches hydrothermales, des brèches de dislocation et des zones fracturées et semblables à un stockwerk de filons de quartz/carbonates placées dans des zones de haute paléoperméabilité associées à des structures de prolongement.

Le corridor structurel minéralisé s'étend sur plus de 3 km sur un axe nord-sud et a été subdivisé en deux régions de gisement, soit Trinidad et San Ignacio. Les estimations des ressources minérales et des réserves minérales qui font l'objet du présent rapport technique portent sur la région du gisement Trinidad.

Les principales structures minéralisées ou les principaux systèmes filoniens attestés de la région du gisement Trinidad sont les systèmes filoniens Trinidad et Bonanza. Outre les principaux filons, des filons secondaires et des zones de filons de quartz/carbonates fracturés et constituant un stockwerk sont présents entre les systèmes Trinidad et Bonanza et localement dans l'éponte supérieure adjacente au système filonien Bonanza.

Au cours du deuxième semestre de 2012 et du premier semestre de 2013, un programme intensif de forage intercalaire (délimitation) et de forage exploratoire a été réalisé afin de définir et d'étendre les ressources et les réserves du gisement Trinidad.

Le forage intercalaire visait un domaine de stockwerk situé entre les filons Trinidad et Bonanza sous le niveau 1 300. Les résultats du nouveau forage montrent des intersections beaucoup plus rapprochées permettant de mieux définir l'interprétation géologique et de faire passer 1,3 Mt de ressources de la catégorie présumée à la catégorie indiquée par rapport à l'estimation précédente du rapport en date du 31 décembre 2012 (Fortuna, 2013b). La minéralisation du stockwerk est caractérisée par un matériau de moyenne à haute teneur présent sur d'importantes largeurs (27 m en moyenne).

Le forage exploratoire visait la découverte Trinidad Nord du gisement Trinidad, le forage étant effectué en grande partie au nord de 1847200N et sous 1 200 m d'élévation. Le forage a identifié le prolongement des filons Bonanza et Trinidad et a traversé de nombreuses interceptions à haute teneur sur des intervalles importants (Fortuna, 2013c; Fortuna, 2013d; Fortuna, 2013e; Fortuna, 2013g). Le forage exploratoire a permis de découvrir 1,9 Mt de ressources présumées avec des teneurs limites moyennes de 269 g/t en Ag et de 1,67 g/t en Au à une teneur limite de 70 g/t Ag Eq contribuant 21,8 millions d'onces d'argent équivalent au stock des ressources.

À ce jour, le forage a permis de définir les systèmes filoniens Trinidad et Bonanza sur une étendue longitudinale d'environ 1 000 mètres et à des profondeurs de plus de 600 mètres à partir de la surface. Le gisement demeure ouvert au nord et en profondeur.

Les réserves minérales et les ressources minérales en date du 4 juillet 2013 sont présentées dans les tableaux 1.1 et 1.2, respectivement.

Tableau 1.1 Réserves minérales en date du 4 juillet 2013

Catégorie	Tonnes (en milliers)	Ag (g/t)	Au (g/t)	Métal contenu	
				Ag (Moz)	Au (koz)
Prouvée	314	203	2,03	2,0	20,5
Probable	3 618	196	1,67	22,8	194,6
Prouvée + Probable	3 933	196	1,70	24,8	215,1

Tableau 1.2 Ressources minérales en date du 4 juillet 2013

Catégorie	Tonnes (en milliers)	Ag (g/t)	Au (g/t)	Métal contenu	
				Ag (Moz)	Au (koz)
Mesurée	44	67	0,55	0,1	0,8
Indiquée	844	74	0,64	2,0	17,4
Mesurée + Indiquée	888	73	0,64	2,1	18,2
Présumée	5,422	202	1,56	35,3	272,3

Notes :

- Les réserves minérales et les ressources minérales correspondent aux réserves minérales et aux ressources minérales définies par les normes de définition de l'ICM.
- Les ressources minérales ne comprennent pas les réserves minérales.
- Les ressources minérales qui ne constituent pas des réserves minérales n'ont pas une viabilité économique démontrée.
- Il n'existe aucun risque légal, politique, environnemental ou autre qui soit connu et qui pourrait avoir une incidence importante sur le développement des ressources minérales ou des réserves minérales de la mine San Jose.
- Les estimations des ressources minérales et des réserves minérales du rapport sont en date du 4 juillet 2013.
- L'estimation des réserves minérales a été calculée en fonction d'une teneur limite correspondant au seuil de rentabilité selon les hypothèses suivantes : les prix de métaux de 24,00 \$ US/oz d'Ag et de 1 400,00 \$ US/oz d'Au, les taux de récupération des métaux estimés de 89 % pour l'Ag et de 89 % pour l'Au, et ce, aux frais d'exploitation budgétés. L'estimation des ressources minérales a été calculée en fonction d'une teneur limite de 70 g/t d'Ag Eq, avec l'Ag Eq en g/t correspondant au résultat de l'équation suivante : $Ag (g/t) + Au (g/t) * ((1\ 391,63 \$ US/25,14 \$ US) * (89/89))$.
- Les frais d'exploitation, de traitement et d'administration ont été estimés en fonction des coûts réels du premier semestre de 2013.
- Il se peut que les totaux ne concordent pas en raison des valeurs arrondies.

L'estimation des ressources minérales fait appel à l'utilisation d'échantillons en bande et du forage exploratoire jumelée à une cartographie souterraine pour construire des structures filaires tridimensionnelles afin de définir des structures filoniennes individuelles. Des échantillons ont été sélectionnés à l'intérieur de ces structures filaires, codifiés et groupés et des teneurs limites ont été appliquées le cas échéant. Les limites ont été considérées comme étant nettement définies et l'analyse statistique et géostatistique a été effectuée sur les composites identifiés dans des filons individuels. Les teneurs en argent et en or ont été estimées dans un modèle de blocs géologique représentant chaque filon. Les principaux filons, dont Bonanza, Trinidad, Fortuna et la zone Stockwork, ont été estimés par simulation gaussienne séquentielle. Les filons secondaires ont été estimés au moyen de la méthode de pondération inverse à la distance. Les teneurs estimatives ont été validées globalement, localement et visuellement avant la compilation des ressources minérales.

Les estimations des réserves minérales ne tiennent compte que des ressources minérales mesurées et indiquées puisque ces catégories sont les seules à démontrer suffisamment de confiance géologique pour être considérées comme des réserves minérales (CIM, 2010). Sous réserve de certains facteurs pertinents liés à l'économie et à l'exploitation minière, les ressources mesurées pourraient devenir des réserves prouvées et les ressources indiquées, des réserves probables.

Les réserves minérales sont estimées à 3,9 millions de tonnes en date du 4 juillet 2013, ce qui est suffisant pour une durée de vie de la mine de 6,3 ans, compte tenu d'une année de production de 350 jours et d'un taux de capacité de

production de 1 800 t/j. On s'attend à ce que la production annuelle moyenne s'élève à environ 3,5 millions d'onces troy d'argent et à 30 mille onces troy d'or en fonction d'une teneur moyenne du minerai traité en Ag de 195 g/t et en Au de 1,68 g/t. Selon l'estimation, les réserves prouvées et probables contiennent 24,8 Moz d'argent et 215,1 koz d'or, ce qui représente des hausses de 22 pour cent en onces d'argent contenu et de 27 pour cent en onces d'or contenu par rapport à l'estimation des réserves minérales du 31 décembre 2012. Les variations par rapport aux réserves et aux ressources antérieurement annoncées sont le résultat d'une conversion réussie des ressources présumées existantes antérieures en ressources indiquées ou mesurées grâce au forage intercalaire partiellement compensé par l'épuisement résultant de l'extraction du minerai durant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2013. Certains changements dans le processus d'estimation des réserves se sont également traduits par une meilleure identification spatiale des réserves en trois dimensions. Des prolongements futurs de la durée de vie de la mine sont prévus par suite du classement dans une catégorie supérieure des ressources présumées de la découverte Trinidad North (prévu pour 2014) et de leur conversion subséquente en réserves minérales.

Minera Cuzcatlan a commencé la production à la mine San Jose en septembre 2011 et, en date du 30 juin 2013, avait produit 3,5 Moz d'argent et 31 koz d'or. L'extraction minière dans l'exploitation des filons se fait au moyen de la méthode de coupe et remblai ascendant à l'aide d'une méthodologie d'extraction mécanisée. La capacité de production à la mine a augmenté à 1 800 tonnes par jour grâce à l'agrandissement de l'usine réalisée en septembre 2013. Entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2013, l'exploitation avait permis de traiter près de 200 000 tonnes de minerai provenant de son exploitation minière souterraine et de produire environ 1,07 Moz d'argent et 8,6 koz d'or. En outre, la capacité de la digue de stériles a été augmentée au moment de l'achèvement de l'étape 2 du projet de construction qui a haussé la capacité de stockage à 1 427 000 m³.

Les frais d'exploitation sont estimés à 68,14 \$ US par tonne de minerai traité, ce qui constitue une amélioration appréciable par rapport aux années antérieures où cette valeur s'élevait à plus de 75,00 \$ US par tonne traitée. La réduction des frais d'exploitation s'explique principalement par l'augmentation du débit de traitement du minerai à 1 800 t/j, ce qui a permis la diminution de la composante des frais fixes d'exploitation.

Les projets recommandés pour 2014 comprennent les suivants :

- 1) **Programme de développement minier.** Cette activité est conçue pour préparer la zone Stockwork à forte teneur de minéralisation à 1 200 mètres au-dessus du niveau de la mer, laquelle maintiendra la production en 2014. En outre, le développement visera à atteindre le niveau de 1 100 afin d'achever l'accès et de permettre la construction de l'infrastructure requise pour la région de découverte Trinidad North.
- 2) **Achèvement de l'étape 3a de la digue de stériles.** Il s'agit d'un projet essentiel qui nécessite un investissement de 11,6 M\$ US durant 2014 et qui est conçu pour rehausser la digue de stériles, augmentant ainsi la capacité de stockage afin de maintenir l'exploitation pour les deux prochaines années et demie. Fortuna explore également des solutions de rechange pour le stockage futur de stériles, y compris leur utilisation comme matériau de remblayage souterrain, afin de réduire les dépenses en immobilisations et d'exploitation futures.
- 3) **Forage de délimitation.** Minera Cuzcatlan planifie de continuer le forage de délimitation souterrain en 2014, y compris dans la région de découverte Trinidad North. Le programme a pour but de convertir un total de 641 000 t de ressources présumées en ressources indiquées, ce qui représente environ 6,6 Moz d'Ag Eq. Pour y parvenir, 23 trous de forage totalisant 6 315 m ont été planifiés au coût budgété de 1,4 M\$ US.
- 4) **Exploration aux abords de sites existants.** La campagne de forage exploratoire à Trinidad North devrait se poursuivre au cours du dernier trimestre de 2013 et jusqu'à la fin de 2014. Pour veiller à ce que les trous de forage croisent les structures minéralisées à un angle d'intersection raisonnable, le forage sera souterrain. Un travers-banc exploratoire et deux stations de forage ont été achevés au niveau de 1 300 m et le forage depuis les stations de forage souterraines a débuté à la fin de septembre 2013 pour explorer davantage les prolongements de cette importante colonne minéralisée en profondeur et vers le nord. On prévoit forer 15 trous totalisant 6 310 m de forage au coût budgété de 1 M\$ US, des travaux de forage supplémentaires étant envisagés pour explorer davantage les prolongements en direction nord des structures minéralisées.
- 5) **Système de contrôle de l'évaporation de l'eau.** Il s'agit d'un projet stratégique clé visant à augmenter la quantité d'eau disponible pour l'exploitation au moyen d'une réduction de 70 % des pertes par évaporation attribuables au bassin de stériles. Ainsi, la quantité d'eau requise provenant de sources externes à l'exploitation sera réduit, ce qui permettra de réduire davantage les frais d'exploitation. En outre, de l'eau supplémentaire

pourrait également servir à faciliter des augmentations futures de la production. Les dépenses en immobilisations budgétées pour ce projet en 2014 se chiffrent à 1,89 M\$ US.

Le présent rapport technique représente l'interprétation la plus exacte des réserves minérales et des ressources minérales disponibles à la date de prise d'effet du présent rapport. La conversion des ressources minérales en réserves minérales a été réalisée à l'aide de méthodes reconnues dans l'industrie, des frais d'exploitation réels, des coûts en capital et des données de rendement de l'usine. Par conséquent, il est considéré comme représentatif des conditions d'exploitation actuelles et futures. Le présent rapport a été préparé à l'aide des renseignements les plus récents concernant les exigences en matière d'environnement et de frais de fermeture.

Fortuna estime qu'il existe d'excellentes possibilités d'augmenter davantage les ressources minérales au terrain San Jose par suite du forage récent qui a démontré qu'une minéralisation à forte teneur se prolonge dans la découverte Trinidad North et demeure ouverte vers le nord et en profondeur.

DIVIDENDES

La Société n'a versé à ce jour aucun dividende sur ses actions ordinaires et elle n'a pas l'intention d'en verser dans un avenir immédiat, étant donné que la direction prévoit que tous les fonds disponibles seront investis afin de financer des acquisitions futures et l'exploration et le développement futurs de ses terrains miniers.

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL

Le capital-actions autorisé de la Société consiste en un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale. Toutes les actions ordinaires de la Société ont égalité de rang pour ce qui est du versement des dividendes, des droits de vote et de la participation dans l'actif ainsi qu'à tous les autres égards.

Vote. Les porteurs d'actions ordinaires ont le droit d'être convoqués, d'assister et de voter à toute assemblée des actionnaires de la Société. Chaque action ordinaire donne droit à une voix par action.

Dividendes. Les porteurs d'actions ordinaires ont le droit de recevoir proportionnellement les dividendes que le conseil peut déclarer à l'occasion au moyen des fonds légalement disponibles à cette fin.

Droits à la dissolution. En cas de liquidation ou de dissolution volontaire ou forcée de la Société, ou aux fins d'une restructuration ou autre opération ou en cas de distribution du capital, les porteurs d'actions ordinaires ont le droit de recevoir proportionnellement la totalité du reliquat de l'actif de la Société après le paiement de l'ensemble de son passif.

Droits préférentiels de souscription, de conversion et autres droits. Aucun droit préférentiel de souscription, de rachat, d'encaissement par anticipation, d'échange ni aucune disposition relative au fonds d'amortissement ou droits de conversion ne sont rattachés aux actions ordinaires, et lorsque celles-ci seront entièrement libérées, elles ne feront l'objet d'aucun appel ou appel de fonds subséquent. Aucune autre catégorie d'actions ne peut être créée sans l'approbation des porteurs d'actions ordinaires.

MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES

Les actions ordinaires de la Société étaient inscrites et affichées aux fins de négociation à la Bourse de croissance TSX (« TSXV ») jusqu'au 18 janvier 2010, date à laquelle la Société a été inscrite à la Bourse de Toronto (« TSX »). Le 19 septembre 2011, les actions ordinaires de la Société ont été inscrites et affichées aux fins de négociation à la New York Stock Exchange (« NYSE »). Les actions de la Société se négocient actuellement à la NYSE, sous le symbole « FSM », à la TSX, sous le symbole « FVI », et sur le Frankfurt Open Market, marché non officiel constitué par la Deutsche Börse en Allemagne, sous le symbole « F4S ». Le 14 mai 2015, la Société a volontairement fait radier ses actions ordinaires de la cote de la Bourse de Lima étant donné qu'elles ne faisaient l'objet que d'un très petit volume de négociation sur cette bourse.

Cours et volume des opérations

Le tableau qui suit présente les cours extrêmes (en dollars canadiens) et le volume de négociation des actions de la Société à la TSX durant l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

Période	Haut (\$ CA)	Bas (\$ CA)	Volume
Décembre 2015	3,56	3,05	5 650 785
Novembre 2015	3,52	3,03	4 911 703
Octobre 2015	3,95	2,84	11 188 051
Septembre 2015	3,28	2,65	14 780 006
Août 2015	4,09	2,96	7 288 379
Juillet 2015	4,68	3,12	7 415 823
Juin 2015	5,00	4,43	4 714 784
Mai 2015	4,87	4,35	5 047 570
Avril 2015	5,05	4,17	7 582 526
Mars 2015	5,65	4,45	9 900 340
Février 2015	6,30	5,23	7 359 618
Janvier 2015	6,28	5,07	16 067 632

ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

Nom, poste et propriété d'actions

Le conseil se compose actuellement de sept administrateurs. Chaque administrateur demeurera en poste jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle de la Société ou jusqu'à ce que son successeur soit élu ou nommé, à moins qu'il ne cesse d'exercer ses fonctions conformément aux statuts de la Société ou des dispositions de la loi de la Colombie-Britannique intitulée *Business Corporations Act*.

Le tableau qui suit présente les nom complet, lieu de résidence et poste occupé au sein de la Société, ainsi que le poste principal occupé par chaque administrateur et membre de la haute direction de la Société au cours des cinq dernières années :

Nom, poste et lieu de résidence⁽¹⁾	Poste ou emploi principal⁽¹⁾	Période passée en tant qu'administrateur de la Société
JORGE GANOZA DURANT Président, chef de la direction et administrateur Lima, Pérou	Président et chef de la direction de la Société.	2 décembre 2004 jusqu'à ce jour
SIMON RIDGWAY Président du conseil et administrateur Colombie-Britannique, Canada	Président du conseil de la Société; président et chef de la direction de Radius Gold Inc. (exploration minérale).	25 janvier 2005 jusqu'à ce jour
MICHAEL IVERSON ⁽³⁾⁽⁴⁾ Administrateur Colombie-Britannique, Canada	Vice-président directeur (et ancien président du conseil et chef de la direction) de Corporation Minière Niogold (exploration minérale) plus de cinq ans; président de Triple K Ventures Inc. (gestion privée).	30 mars 1998 jusqu'à ce jour
MARIO SZOTLENDER ⁽³⁾⁽⁴⁾ Administrateur Caracas, Venezuela	Consultant et administrateur indépendants de plusieurs sociétés d'exploration minérale ouvertes.	16 juin 2008 jusqu'à ce jour
ROBERT GILMORE ⁽²⁾⁽⁴⁾ Administrateur Colorado, É.-U.	Expert-comptable diplômé indépendant; expert-conseil financier indépendant; administrateur d'Eldorado Gold Corporation (exploitation minière); administrateur de Layne Christensen Company (société diversifiée de services d'eau et de minerais).	23 juin 2010 jusqu'à ce jour

Nom, poste et lieu de résidence⁽¹⁾	Poste ou emploi principal⁽¹⁾	Période passée en tant qu'administrateur de la Société
THOMAS KELLY ⁽²⁾ Administrateur Lima, Pérou	Ingénieur minier, chef de l'exploitation d'Atico Mining Corp. (société d'exploration et d'extraction du cuivre) de mars 2013 à ce jour; chef de la direction d'Apurimac Ferrum (exploration minérale) de 2011 à 2013; chef de l'exploitation d'Inca Pacific Resources, Inc. (exploration minérale) de 2008 à 2010.	11 avril 2011 jusqu'à ce jour
DAVID FARRELL ⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾ Administrateur Colombie-Britannique, Canada	Président de Davisa Consulting (société de services-conseils privée) de 2011 à ce jour; directeur général des fusions et acquisitions auprès d'Endeavour Financial jusqu'en octobre 2011.	15 juillet 2013 jusqu'à ce jour
LUIS GANOZA DURANT Chef des finances Lima, Pérou	Chef des finances de la Société	S.O.
MANUEL RUIZ-CONESO Vice-président, Exploitation Lima, Pérou	Vice-président, Exploitation de la Société d'août 2011 à ce jour; ancien vice-président, Développement des projets de juillet 2009 à août 2011.	S.O.
THOMAS VEHR Vice-président, Exploration Colorado, É.-U.	Vice-président, Exploration de la Société.	S.O.
JOSE PACORA Vice-président, Développement de projets Lima, Pérou	Vice-président, Développement de projets de la Société de novembre 2014 à ce jour; directeur de projet de la Société de février 2012 à novembre 2014; directeur de projets de Pan American Silver Peru SAC (société minière) de 2000 à janvier 2012.	S.O.

Notes :

- (1) L'information concernant le pays de résidence, le poste principal et les actions détenues ne provient pas de la Société et a été fournie par les personnes concernées.
- (2) Membre du comité d'audit de la Société.
- (3) Membre du comité de rémunération de la Société.
- (4) Membre du comité de gouvernance et des candidatures de la Société.

À la date des présentes, les administrateurs et les membres de la haute direction de la Société étaient propriétaires véritables globalement, directement ou indirectement, de 941 260 actions ordinaires de la Société ou exerçaient une emprise sur celles-ci, soit environ 0,7 % des actions émises de la Société.

Interdiction d'opérations ou faillites

À la date de la notice annuelle et pendant les 10 années précédant cette date, aucun des administrateurs ou des membres de la haute direction de la Société ni aucun actionnaire détenant un nombre suffisant de titres de la Société pour influencer de façon importante sur le contrôle de la Société :

- a) n'est ou n'a été administrateur ou membre de la haute direction d'une société (y compris la Société) qui, pendant qu'il exerçait cette fonction :

- (i) qui a fait l'objet d'une interdiction d'opérations, d'une ordonnance similaire ou d'une ordonnance qui refuse à la société pertinente le droit de se prévaloir d'une dispense prévue par la législation en valeurs mobilières en vigueur plus de 30 jours consécutifs;
 - (ii) après que l'administrateur ou le membre de la haute direction a cessé d'agir en cette qualité, a fait l'objet d'une interdiction d'opérations ou d'une ordonnance similaire ou d'une ordonnance qui a privé la société pertinente du droit de se prévaloir d'une dispense prévue par la législation en valeurs mobilières qui a été en vigueur pendant plus de 30 jours consécutifs; ou qui
 - (iii) dans l'année suivant la fin du mandat de cette personne en cette qualité, a fait faillite, a fait une proposition aux termes de toutes lois relatives à la faillite ou à l'insolvabilité ou a été visée par des procédures, un arrangement ou un concordat avec des créanciers ou a institué de telles procédures, un tel arrangement ou un tel concordat ou un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite a été nommé pour détenir son actif; ou
- b) a fait faillite, a fait une proposition aux termes de toutes lois relatives à la faillite ou à l'insolvabilité ou a été visée par des procédures, un arrangement ou un concordat avec des créanciers ou a institué de telles procédures, un tel arrangement ou un tel concordat ou un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite a été nommé pour détenir l'actif de l'administrateur, du dirigeant et de l'actionnaire.

Amendes ou sanctions

À la date de la notice annuelle et au cours des 10 années précédant cette date, aucun des administrateurs ou des dirigeants de la Société ou un actionnaire détenant suffisamment de titres de la Société pour influencer de façon importante sur le contrôle de la Société n'a été assujéti :

- a) à des amendes ou à des sanctions imposées par un tribunal concernant les lois sur les valeurs mobilières ou par une autorité de réglementation des valeurs mobilières, à l'exception de Simon Ridgway et de Mario Szotlender, administrateurs d'une société qui, au cours des 10 dernières années, a vu son inscription aux termes de l'article 12(g) de la Loi de 1934 radié par la SEC pour avoir omis de tenir à jour ses dépôts auprès de la SEC. À la réception de l'avis du projet de radiation de la SEC, la société a déposé une entente de règlement auprès de la SEC, laquelle a consenti à la radiation étant donné que la société était inactive à ce moment-là. Cette société a déposé une déclaration d'inscription auprès de la SEC en janvier 2015 pour enregistrer de nouveau ses actions ordinaires en vertu de l'article 12(g) de la Loi de 1934, avec prise d'effet en mars 2015. L'entrée en vigueur de cette déclaration d'inscription lève les restrictions antérieures sur le fait que les participants du marché puissent négocier les actions de la société sur les marchés des États-Unis; ou
- b) toute autre amende ou sanction imposée par un tribunal ou un organisme de réglementation qui serait vraisemblablement considérée comme importante par un investisseur raisonnable ayant à prendre une décision d'investissement.

Conflits d'intérêts

Il n'existe aucun conflit d'intérêts important existant ou potentiel entre la Société ou l'une de ses filiales et un administrateur ou dirigeant de la Société ou d'une de ses filiales.

COMITÉ D'AUDIT

Aux termes des dispositions du Règlement 52-110 (le « Règlement »), le comité d'audit de la Société a adopté des règles écrites (les « règles ») qui énoncent son mandat et ses responsabilités. Les règles sont jointes aux présentes à titre d'annexe A.

Le comité d'audit se compose actuellement de Robert Gilmore, de Thomas Kelly et de David Farrell. Tous les membres du comité sont « indépendants » et ont des « compétences financières », au sens donné à ces expressions dans le Règlement.

La formation et l'expérience de chaque membre du comité d'audit qui sont pertinentes pour l'exercice de ses responsabilités à titre de membre du comité d'audit sont les suivantes :

Membre du comité d'audit	Formation et expérience
Robert Gilmore	M. Gilmore est expert-comptable diplômé et expert-conseil financier indépendant et compte plus de 35 années d'expérience auprès de sociétés de ressources. Il est diplômé de la University of Denver, où il a obtenu un baccalauréat ès sciences, avec spécialisation en administration des affaires, option comptabilité. Il est président du conseil et membre des comités d'audit et de rémunération d'Eldorado Gold Corporation, et administrateur et président du comité d'audit de Layne Christensen Company. M. Gilmore a également été président des comités d'audit de Global Med Technologies, de MK Resources, Inc. de Frontera Copper Corporation et de Ram Power Corporation.
Thomas Kelly	M. Kelly est titulaire d'un baccalauréat et d'une maîtrise en génie minier de la Colorado School of Mines et est membre de l'Aud.IMM et membre inscrit de la SME. Il compte plus de 35 années d'expérience, à l'échelle mondiale, dans l'industrie minière, notamment dans les mines souterraines et les mines à ciel ouvert, le développement de projets, la gestion de projets, la gestion d'entreprises et les services d'experts-conseils. M. Kelly a occupé des postes supérieurs auprès de Freeport-McMoRan Copper & Gold Inc., d'AMEC Americas, d'Inca Pacific Resources Inc. et d'autres sociétés de pointe reconnues. Il est un expert reconnu en gestion et en développement de projets et parle couramment l'espagnol.
David Farrell	David Farrell est président de Davisa Consulting, société d'experts-conseils privée travaillant avec des sociétés minières petites et intermédiaires, à l'échelle mondiale. Il a été directeur général, Fusions et acquisitions d'Endeavour Financial, où il a mené à terme des opérations de fusions et acquisitions valant plus de 25 G\$ US pour des petites sociétés et des sociétés intermédiaires du secteur des ressources naturelles. Avant les 12 années qu'il a passées auprès d'Endeavour Financial, M. Farrell était avocat chez Stikeman Elliott, et a travaillé aux bureaux de Vancouver, de Budapest et de Londres. Il est titulaire d'un baccalauréat en commerce (avec spécialisation en finances) et d'un LL.B de la University of British Columbia et a été admis au Barreau de la Colombie-Britannique et de l'Angleterre. M. Farrell est actuellement administrateur et membre du comité d'audit de deux autres petites sociétés ouvertes. Il a l'expérience requise pour comprendre et évaluer l'application générale des principes comptables utilisés par la Société et comprendre les contrôles et procédures internes nécessaires à la communication de l'information financière.

L'auditeur de la Société, Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. obtient, au besoin, l'approbation préalable du comité d'audit pour tous les services supplémentaires prévus devant être obtenus de l'auditeur pour l'exercice à venir. Si la prestation d'autres services se révèle nécessaire durant l'exercice, le comité d'audit approuvera au préalable ces services à ce moment-là, avant le début de sa prestation. L'auditeur n'a fourni aucun service aux termes de la dispense relative à des services non liés à l'audit de valeur minime contenue dans le Règlement.

Durant l'exercice le plus récent de la Société, l'auditeur de la Société a fourni certains services non liés à l'audit. Les honoraires facturés (en dollars canadiens) par l'auditeur durant les deux derniers exercices s'établissent comme suit :

	2015	2014
Honoraires d'audit	661 970 \$	507 462 \$
Honoraires pour services liés à l'audit	72 774 \$	Néant
Honoraires pour services fiscaux	129 988 \$	150 805 \$
Autres honoraires	Néant	Néant
	864 732 \$	658 267 \$

Les « honoraires d'audit » sont le total des honoraires facturés pour l'audit des états financiers annuels consolidés de la Société et l'examen de ses états financiers intermédiaires et du rapport de gestion.

Les « honoraires pour services liés à l'audit » sont les honoraires facturés pour des services de certification et services connexes qui sont raisonnablement liés à l'exécution de l'audit ou de l'examen des états financiers de la Société et qui ne sont pas visés au poste « Honoraires d'audit ».

Les « honoraires pour services fiscaux » sont les honoraires facturés pour des services professionnels fournis en matière de conformité fiscale et de conseils fiscaux pour des opérations réelles ou prévues.

Les « autres honoraires » sont les montants qui ne sont pas inclus dans les catégories susmentionnées.

LITIGES EN COURS

Il n'y a aucune procédure judiciaire dont le montant représente plus de 10 % de l'actif actuel de la Société à l'égard de laquelle la Société est partie ou qui met en cause ses biens durant l'exercice le plus récent n'est en cours, et aucune telle procédure n'est, à la connaissance de la Société, prévue.

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

L'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres de la Société est Société de fiducie Computershare, à ses bureaux de Vancouver, en Colombie-Britannique, et de Toronto, en Ontario.

CONTRATS IMPORTANTS

À l'exception des contrats indiqués dans la présente notice annuelle et des contrats conclus dans le cours normal des activités de la Société, il y a aucun contrat important conclu par la Société au cours de l'exercice le plus récent clos le 31 décembre 2015 ou avant cet exercice qui serait toujours en vigueur à la date de la présente notice annuelle.

INTÉRÊTS DES EXPERTS

Noms des experts

Eric N. Chapman et Thomas Kelly, dont chacun est une personne qualifiée au sens du Règlement 43-101, sont les auteurs du rapport Caylloma et du rapport San Jose. Dans ces rapports, les estimations à l'égard des ressources minérales ont été préparées sous la supervision de M. Chapman, et les estimations à l'égard des réserves minérales et les estimations à l'égard des ressources minérales, à l'exception des réserves minérales, ont été préparées sous la supervision de M. Kelly.

Eric N. Chapman et Edwin A. Gutierrez, dont chacun est une personne qualifiée, ont supervisé la préparation des estimations à l'égard des ressources minérales et des réserves minérales mises à jour pour la mine Caylloma et la mine San Jose en date du 31 décembre 2015 décrites dans la présente notice annuelle à la rubrique « Développement général de l'activité — Historique de l'entreprise sur les trois derniers exercices et événements récents ».

Thomas Vehrs, personne qualifiée, est chargé de s'assurer que les renseignements techniques contenus dans la présente notice annuelle constituent un sommaire exact des rapports et des données d'origine fournis à la Société ou élaborés par celle-ci.

Intérêts des experts

À la connaissance de la Société, les experts nommés ci-dessus n'étaient pas propriétaires d'une participation inscrite ou véritable, directe ou indirecte, dans des titres ou d'autres biens de la Société lorsque les experts ont préparé leurs rapports, à l'exception de Thomas Vehrs, qui détient actuellement 695 000 actions et 327 092 options d'achat d'actions de la Société.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. est le cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant de la Société et sont indépendants au sens des Règles de déontologie des Chartered Professional Accountants de la Colombie-Britannique.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

On peut consulter des renseignements supplémentaires à l'égard de la Société sur SEDAR au www.sedar.com. On trouvera dans la circulaire de sollicitation de procurations de la Société se rapportant à l'assemblée générale annuelle ayant eu lieu le 18 juin 2015 des renseignements à l'égard de la rémunération et des prêts accordés aux

administrateurs et aux dirigeants, des principaux porteurs des titres de la Société et des titres dont l'émission est autorisée en vertu de régimes de rémunération fondés sur des titres de capitaux propres, le cas échéant. On trouvera également des renseignements financiers supplémentaires dans les états financiers audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 et dans le rapport de gestion y afférent.

ANNEXE A

FORTUNA SILVER MINES INC. (la « Société »)

RÈGLES DU COMITÉ D'AUDIT

BUT

La principale fonction du comité d'audit est d'aider le conseil d'administration de la Société (le « conseil ») à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance en examinant l'information financière devant être fournie aux actionnaires et à d'autres personnes, les systèmes de contrôles internes et les systèmes d'information de gestion mis en place par les hauts dirigeants de la Société (la « direction ») ainsi que le processus d'audit externe et interne de la Société et de veiller au respect des exigences juridiques et réglementaires de la Société relativement à ces états financiers.

Le comité d'audit rend compte au conseil. Pour s'acquitter de ses responsabilités spécifiques aux termes des présentes, le comité d'audit doit maintenir une communication ouverte entre l'auditeur externe de la Société et le conseil.

Le comité d'audit ne planifie pas ni n'exécute des audits, et ne garantit pas l'exactitude ou l'exhaustivité des états financiers ou de l'information financière de la Société ou sa conformité aux procédures comptables généralement reconnus, étant donné que ceux-ci relèvent de la direction.

RESPONSABILITÉS

Sous réserve des pouvoirs et du mandat du conseil, celui-ci délègue par les présentes au comité d'audit les pouvoirs et mandats suivants, dont le comité d'audit doit s'acquitter pour le compte du conseil. Aucune disposition des présentes règles ne vise à conférer ni ne confère à aucun membre des normes de soin ou de diligence plus élevées que celles qui s'appliquent dans l'ensemble aux administrateurs.

Auditeur externe

Le comité d'audit a pour principale responsabilité la sélection, la nomination, la destitution, la rémunération et la surveillance de l'auditeur externe, sous réserve de l'approbation globale du conseil. À cette fin, le comité d'audit peut consulter la direction.

L'auditeur externe doit faire rapport directement au comité d'audit.

Également, le comité d'audit :

- a. recommande au conseil :
 - i. si le mandat de l'auditeur externe actuel devrait être renouvelé pour l'exercice à venir et, le cas échéant, il choisit et recommande une solution de rechange appropriée pour sa nomination;
 - ii. le montant de la rémunération payable à l'auditeur externe;
- b. résout les différends, le cas échéant, survenant entre la direction et l'auditeur externe à l'égard de l'information financière;
- c. fournit au conseil les recommandations et les rapports relativement aux états financiers de la Société qu'il estime souhaitables;
- d. prend des mesures raisonnables pour confirmer l'indépendance de l'auditeur externe, notamment l'approbation au préalable de services non liés à l'audit fournis par l'auditeur externe à la Société ou aux filiales de la Société, le cas échéant;

- e. confirme que l'auditeur externe est un « cabinet d'audit participant » aux fins du *Règlement 52-108 sur la surveillance des auditeurs* et qu'il se conforme aux règlements en vigueur;
- f. examine le plan et la portée de l'audit devant être effectué par l'auditeur externe de la Société;
- g. examine et évalue le rendement de l'auditeur externe;
- h. examine et approuve la politique d'embauche de la Société à l'égard des associés, des employés et des anciens associés et employés de l'auditeur externe actuel et ancien de la Société.

Processus et résultats d'audit et d'examen

Le comité d'audit a pour tâche de recevoir et d'examiner les états financiers de la Société et de faire enquête à l'égard de l'exhaustivité, de l'exactitude et la présentation de ceux-ci en vue de s'assurer qu'ils donnent une image fidèle de la situation financière et les risques de l'organisation et qu'ils sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus. À cette fin, le comité d'audit :

- a. considère la portée et l'étendue générales de l'examen de l'auditeur externe, notamment sa lettre de mission et les changements majeurs apportés aux principes et aux pratiques d'audit et de comptabilité de la Société;
- b. consulte la direction à l'égard de la suffisance du système d'audit interne de la Société et de ses contrôles financiers, de ses procédures d'audit interne et des résultats de ces audits;
- c. s'assure que l'auditeur externe peut accéder pleinement et sans restriction à l'information demandée et qu'il a la collaboration de la direction;
- d. examine avec l'auditeur externe le processus et les normes d'audit, ainsi que les changements réglementaires ou ceux apportés par la Société aux pratiques et aux politiques de comptabilité et leurs incidences financières, ainsi que le choix ou l'application des principes comptables appropriés;
- e. examine avec l'auditeur externe et, au besoin, avec les conseillers juridiques, les litiges, les réclamations ou les éventualités, notamment les cotisations fiscales, qui pourraient avoir une incidence importante sur la situation financière de la Société ainsi que la façon dont ces questions sont communiquées dans les états financiers;
- f. examine le caractère approprié des questions hors bilan et leur communication;
- g. examine la communication des opérations avec des personnes apparentées;
- h. reçoit et examine avec l'auditeur externe le rapport d'audit et les états financiers audités de l'auditeur externe;
- i. fait des recommandations au conseil à l'égard de l'approbation des états financiers audités;
- j. rencontre l'auditeur externe en l'absence de la direction afin d'examiner l'intégrité de l'information financière de la Société, notamment la clarté de la communication financière et le degré de prudence ou d'audace de ces politiques et estimations comptables, les désaccords ou difficultés importants dans l'obtention de renseignements, le caractère suffisant des contrôles internes sur l'information financière, le caractère suffisant des contrôles et procédures d'information et le degré de conformité de la Société aux recommandations antérieures de l'auditeur externe;
- k. dirige la direction dans la mise en œuvre des changements que le comité d'audit considère comme appropriés, sous réserve de toute approbation nécessaire du conseil découlant de cet examen;
- l. rencontre l'auditeur externe au moins une fois par année, en l'absence de la direction, et fait rapport au conseil sur ces rencontres.

États financiers intermédiaires

Le comité d'audit :

- a. examine et établit la pratique de la Société relativement à l'examen des états financiers intermédiaires par l'auditeur externe;
- b. procède à tous les examens et à toutes les discussions avec l'auditeur externe et la direction qu'il estime appropriés;
- c. fait des recommandations au conseil à l'égard de l'approbation des états financiers intermédiaires.

Relation avec la direction

Le comité d'audit a pour responsabilité première de surveiller les actions de la direction quant à tous les aspects de la gestion et de l'information financières. Le comité d'audit :

- a. examine les états financiers intermédiaires et annuels de la Société, le rapport de gestion et les communiqués de presse sur les résultats, le cas échéant, avant que la Société ne communique cette information au public;
- b. examine toute l'information financière faite au public de la Société extraite des états financiers de la Société, si ces états financiers n'ont pas été antérieurement examinés par le comité, avant que cette information ne soit rendue publique par la Société et, à cette fin, le chef des finances est chargé de fournir l'information au comité d'audit, pour examen;
- c. examine les risques financiers importants avec la direction, le plan que la direction a mis en œuvre afin de surveiller ces risques et d'y faire face et la réussite de la direction dans le suivi du plan;
- d. consulte annuellement et par ailleurs au besoin le chef de la direction et le chef des finances de la Société à l'égard de la suffisance des contrôles internes sur l'information financière et les contrôles et procédures d'information et les examine en vue de déceler toute violation ou lacune;
- e. obtient les attestations pour les dépôts annuels et intermédiaires par le chef de la direction et le chef des finances attestant les contrôles internes sur l'information financière et les contrôles et procédures de communication qui sont réputés souhaitables;
- f. examine la réponse de la direction aux rapports et aux recommandations écrits importants de l'auditeur externe et la mesure dans laquelle la direction a mis en œuvre ces recommandations;
- g. examine avec la direction la conformité de la Société aux lois et règlements applicables à l'égard de l'information financière et tout changement réglementaire proposé ainsi que leurs incidences sur la Société;
- h. examine comme l'exige la Société et approuve la communication des règles du comité d'audit et l'information sur le comité d'audit devant figurer dans la notice annuelle, dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction et dans le site Web de celle-ci.

QUESTIONS DE PROCÉDURE

Le comité d'audit :

- a. invite l'auditeur externe de la Société, le chef des finances et toute autre personne que le comité d'audit estime appropriée à assister aux réunions du comité d'audit;
- b. fait rapport au conseil sur les décisions et les mesures importantes prises par le comité d'audit ainsi que sur les recommandations que le comité estime appropriées;
- c. a le pouvoir de mener ou d'autoriser des enquêtes sur toutes questions relevant de ses responsabilités;

- d. a le droit de retenir les services de conseillers juridiques indépendants ou d'autres conseillers qu'elle estime nécessaires pour mener à bien ses tâches et a le droit d'établir la rémunération de tout conseiller dont il retient les services;
- e. a le droit de communiquer directement avec le chef des finances et les autres membres de la direction qui sont responsables du processus d'audit interne et externe, ainsi que de communiquer directement avec l'auditeur interne et externe;
- f. approuve au préalable les services non liés à l'audit devant être fournis par l'auditeur externe.

COMPOSITION

Le comité d'audit est composé d'un minimum de trois administrateurs, qui sont tous indépendants et ont les habiletés et/ou l'expérience pertinentes dans les domaines de responsabilité du comité d'audit pouvant être requises par les lois en valeurs mobilières applicables à la Société, notamment celles de toute bourse de valeurs à laquelle les titres de la Société sont négociés.

Nomination des membres du comité et vacances

Les membres du comité d'audit sont nommés ou confirmés en poste par le conseil annuellement et restent en fonctions au gré du conseil. Le conseil comble toute vacance au comité d'audit ou nomme tout membre supplémentaire devant siéger à celui-ci.

Président du comité

Le conseil nomme un président pour le comité d'audit.

STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT

Réunions

Le président du comité d'audit ou le président du conseil ou deux de ses membres peuvent convoquer une réunion du comité d'audit. Le comité d'audit se réunit au moins quatre fois par exercice et aux autres moments durant l'exercice qu'il estime appropriés.

Quorum

Une majorité des membres nommés au comité d'audit constitue le quorum.

Avis de convocation

Le président du comité d'audit prend les dispositions pour donner avis du lieu et du moment de chaque réunion par écrit (y compris par télécopie) à chaque membre du comité d'audit au moins deux (2) jours ouvrables avant le moment fixé pour cette réunion; toutefois, un membre peut renoncer à un avis de convocation de quelque façon que ce soit. La présence d'un membre à une réunion constitue une renonciation à la réception d'un avis de convocation à une réunion, sauf si le membre assiste à une réunion dans le but exprès de s'opposer à la délibération de toute affaire aux motifs que la réunion n'est pas dûment convoquée. Le président s'assure également qu'un ordre du jour de la réunion et tous les documents requis aux fins d'examen par les membres du comité d'audit sont remis aux membres suffisamment à l'avance pour qu'ils les examinent ou que cette exigence fait l'objet d'une renonciation.

Absence du président du comité

Si le président du comité d'audit n'est pas présent à une réunion du comité d'audit, les autres membres du comité d'audit nomment un président pour la réunion.

Secrétaire du comité

À chaque réunion, le comité d'audit nomme un secrétaire, qui ne doit pas nécessairement être un administrateur de la Société.

Présence des dirigeants de la Société aux réunions

Le président du comité d'audit ou deux membres du comité d'audit peuvent inviter un ou plusieurs dirigeants de la Société à assister à toute réunion du comité d'audit.

Délégation

Le comité d'audit peut, à son gré et si cela est autorisé en vertu du *Règlement 52-110 sur le comité d'audit*, déléguer en totalité ou en partie ses tâches et responsabilités à un sous-comité, à la direction ou, dans la mesure où cela est par ailleurs permis par les plans, les lois ou les règlements applicables, à toute autre personne physique ou morale.

Procédure et registres

Sous réserve de toute loi ou de tout document constitutif de la Société, le comité d'audit établit ses propres procédures aux réunions et peut tenir des réunions par téléphone, et garde des registres de ces délibérations.

PLAINTES

Le comité d'audit a établi une politique de dénonciation, qui établit les procédures à l'égard de ce qui suit :

- a. la réception, la conservation et le traitement des plaintes reçues par la Société à l'égard de la comptabilité, des contrôles comptables internes ou des questions d'audit;
- b. la soumission confidentielle et anonyme à la Société d'inquiétudes à l'égard de questions de comptabilité et d'audit douteuses.

Le comité d'audit examine la politique de dénonciation annuellement.

RAPPORTS ET ÉVALUATION

Le comité d'audit fait rapport au conseil d'administration et, annuellement, présente au conseil un rapport du comité annuel portant sur un examen, par le comité d'audit, de ses règles, du rendement du comité et de son président au cours du dernier exercice, et sur toute recommandation que le comité d'audit fait à cet égard.